



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8629<sup>e</sup>** séance

Mercredi 2 octobre 2019, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

*Président :* M. Matjila . . . . . (Afrique du Sud)

*Membres :*

Allemagne . . . . .	M. Heusgen
Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Craft
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
Indonésie . . . . .	M. Syihab
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pérou . . . . .	M. Ugarelli
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen

## Ordre du jour

### Paix et sécurité en Afrique

Mobiliser les jeunes en vue de faire taire les armes d'ici 2020

Lettre datée du 30 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/779)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### Remerciements au Président sortant

**Le Président** (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de la première séance publique du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de septembre. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Nebenzia et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Paix et sécurité en Afrique

#### Mobiliser les jeunes en vue de faire taire les armes d'ici 2020

#### Lettre datée du 30 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/779)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Bience Gawanas, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique; M<sup>me</sup> Aya Chebbi, Envoyée spéciale de l'Union africaine pour la jeunesse; M<sup>me</sup> Hafsa Ahmed, cofondatrice et Présidente de Naweza; et M. Victor Ochen, militant pour la jeunesse.

M<sup>me</sup> Ahmed et M. Ochen se joignent à nous par visioconférence depuis Nairobi et Kampala, respectivement.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M<sup>me</sup> Jeanne d'Arc Byaje, Observatrice permanente de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/779, qui contient une lettre datée du

30 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Gawanas.

**M<sup>me</sup> Gawanas** (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter l'Afrique du Sud de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil sur cet important point de l'ordre du jour relatif à la paix et à la sécurité en Afrique, sur le thème de la mobilisation des jeunes en vue de réduire les armes au silence d'ici 2020.

D'emblée, je tiens à souligner que les aspects fondamentaux de ce thème, à savoir mobiliser les jeunes et faire taire les armes d'ici 2020, ne sont pas un choix, mais une nécessité absolue. En fait, ils s'agit d'une voie essentielle pour la réalisation de notre objectif commun qui est de ne laisser personne de côté et de parvenir à l'Afrique exempte de conflit que nous appelons de nos vœux.

L'Afrique est l'un des continents les plus jeunes du monde. Ainsi que le relève si bien la note de cadrage pour ce débat (S/2019/779, annexe), près de 20% de la population de l'Afrique, qui compte 1,2 milliard d'habitants – soit environ 220 millions de personnes –, sont âgés de 15 à 24 ans. Ce nombre devrait passer à quelque 350 millions de personnes au cours de la prochaine décennie. Il est donc impératif que l'Afrique mobilise ce segment de la population pour faire taire les armes, lutter contre les menaces à la paix et à la sécurité, notamment la radicalisation, l'extrémisme violent, le terrorisme, la violence sexuelle, la xénophobie, l'insécurité cybernétique, la criminalité organisée, les migrations forcées, la prolifération des armes légères et de petit calibre et les milices politiquement alignées, et s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes, dont l'exclusion, les inégalités, le chômage élevé, la pauvreté et les changements climatiques.

Comme le soulignent les principales conclusions de l'étude de 2018, *Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité* (voir S/2018/86), les perspectives sur les jeunes sont trop souvent déformées par des stéréotypes contagieux qui associent les jeunes à la violence et aux conflits. Ces mythes ont conduit à l'adoption de politiques dans la panique, qui ont abouti à la prise de mesures sans nuances

impliquant des stratégies sécuritaires musclées, contre-productives et coûteuses.

Néanmoins, il faut toujours reconnaître que la grande majorité des jeunes d'Afrique sont en réalité pacifiques et entreprenants. Ils sont des agents et des partenaires de la paix, le « tissu conjonctif » de l'Afrique, et ont une contribution essentielle à apporter aux niveaux national, régional et mondial, en rapprochant les domaines cloisonnés que sont le développement, les droits de l'homme, l'action humanitaire, la paix et la sécurité.

Si les investissements adéquats dans la jeunesse sont effectués et leur participation à la vie sociale, politique et économique est reconnue et encouragée, les sociétés peuvent récolter les dividendes de la paix. C'est pourquoi le Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 et la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité reconnaissent tous deux le rôle important et positif que jouent les jeunes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi dans la progression du développement durable.

De même, au niveau continental, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la Charte africaine de la jeunesse reconnaissent la créativité, l'énergie et l'innovation des jeunes comme moteur de la transformation politique, sociale, culturelle et économique du continent. Il incombe aux gouvernements et à leurs partenaires de développement, notamment le secteur privé, la société civile et l'ONU, de collaborer avec les jeunes afin de mettre en œuvre ces instruments normatifs d'une manière qui associe véritablement les jeunes femmes et les jeunes hommes africains à tous les stades de la prévention et du règlement des conflits, de la consolidation de la paix, du redressement après conflit et du développement durable.

Pour les jeunes Africains, il est temps de mettre en œuvre ces instruments de manière efficace et constructive. Nous l'avons constaté dans toute l'Afrique : les jeunes exigent que des mesures soient prises d'urgence et font entendre leurs voix. De l'Algérie au Zimbabwe, en passant par le Burkina Faso, le Soudan et la Tunisie, les jeunes sont au cœur et en première ligne des mouvements pro-démocratie, et ils se mobilisent et s'organisent avec efficacité pour réclamer une gouvernance inclusive et responsable, la participation de la jeunesse, et des possibilités économiques pour tous. C'est ainsi qu'au Soudan du Sud, les représentants des jeunes au forum de haut niveau pour la revitalisation ont obtenu que les jeunes aient leur place dans les structures de gouvernance plus larges du pays, grâce à un système de quotas.

De leur côté, les pays africains ont pris des mesures importantes pour éliminer les obstacles structurels qui empêchent ou limitent l'inclusion et la participation active des jeunes dans les questions relatives à la paix et la sécurité, à la gouvernance politique et au développement socioéconomique. Plusieurs pays africains ont mis en œuvre la Charte africaine de la jeunesse, et certains ont adopté des lois et lancé des campagnes visant à promouvoir la participation politique des jeunes. En outre, dans plusieurs pays d'Afrique, l'éducation à la paix est en cours d'intégration dans les programmes scolaires.

Aux niveaux régional et sous-régional, l'Union africaine, les communautés économiques régionales et plusieurs organismes régionaux et organisations non gouvernementales mobilisent les jeunes dans des initiatives visant à faire taire les armes. Par exemple, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan directeur sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, l'Union africaine s'est attelée à remédier à l'explosion du chômage des jeunes en lançant la campagne baptisée « 1 million d'ici 2021 ». Cela s'inscrit dans la continuité du Plan d'action pour l'autonomisation des jeunes en Afrique. L'Union africaine encourage également la création de plateformes propices à la mobilisation des jeunes pour faire taire les armes - notamment sur les médias sociaux.

Le système des Nations Unies travaille en partenariat étroit avec les États Membres africains, l'Union africaine, les communautés économiques régionales et d'autres organismes régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'avec la société civile et le secteur privé africains pour favoriser une intégration et une participation constructives des jeunes dans les processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Au niveau sous-régional, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a aidé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à organiser, à Ouagadougou en décembre 2018, le premier Forum régional annuel des jeunes sur la paix et la sécurité.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour combler le fossé entre les politiques et plans et leur mise en œuvre, afin qu'ils soient suivis d'effets. Au niveau des pays, les États Membres doivent investir dans la protection et la promotion des droits de l'enfance et de la jeunesse. La commémoration du trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Journée africaine de la jeunesse, qui auront toutes deux lieu en novembre, offre aux États Membres l'occasion de renouveler leur engagement à défendre le droit des

jeunes à participer effectivement aux processus de paix et de sécurité.

Les ministères de la jeunesse et les conseils nationaux de la jeunesse doivent également être mis à contribution pour promouvoir les programmes d'éducation à la paix et la culture de la paix dans les écoles. Cela peut également se faire au niveau des communautés, en encourageant les jeunes autant que les parents, les enseignants, les organisations à but non lucratif et les responsables religieux et communautaires à appuyer la mise en place de groupes de jeunes propres à faciliter le dialogue et à offrir aux jeunes la possibilité de formuler et d'exprimer leurs opinions. De même, le secteur privé - en particulier les sociétés du secteur des technologies de l'information et de la communication actives au niveau national - pourrait être appelé à fournir des plateformes gratuites, par textos, grâce auxquelles les jeunes pourraient exprimer leurs vues sur les événements survenus dans leurs localités et contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

Aux niveaux régional et sous-régional, l'Union africaine et les communautés économiques régionales doivent promouvoir concrètement l'inclusion et la participation des jeunes dans leurs processus de paix et de sécurité et dans les programmes y relatifs. Sur cette base, l'Envoyée de l'Union africaine pour la jeunesse, qui est assise juste en face de moi, devrait ouvrir le dialogue avec les États Membres et les communautés économiques régionales pour mieux comprendre ce qui se fait, en particulier dans les zones touchées par des conflits, pour promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité. J'ai eu le privilège, il y a peu, de participer à un dialogue international avec les jeunes, et je pense que c'est cela que nous devons continuer de promouvoir. Nous devons écouter et entendre ce que les jeunes ont à dire.

Le système des Nations Unies, par l'intermédiaire des équipes de pays, doit veiller à promouvoir les synergies entre les plans nationaux de réalisation des objectifs de développement durable et les résolutions 2250 (2015) et 1325 (2000). Pour consolider la promotion du programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité, le Conseil de sécurité pourrait envisager de créer un groupe informel d'experts sur les jeunes et la paix et la sécurité, composé de divers groupes de jeunes et organisations de la jeunesse. Cela s'inscrirait en droite ligne d'une recommandation figurant dans l'étude intitulée *Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité internationales* (voir S/2018/86). En ce

qui concerne le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, nous organisons chaque année en mai le Cycle de conférences sur l'Afrique. La manifestation de l'an prochain sera consacrée à l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, et nous espérons que de nombreux États Membres y participeront.

Enfin, alors que nous approchons du prochain Sommet de l'Union africaine et du lancement sur le continent de la campagne consacrée à cette même initiative, en février 2020, l'ONU et la communauté internationale devraient faire régulièrement et systématiquement participer les jeunes Africains à tous les efforts qui contribuent à sa réalisation. À cet égard, l'Équipe spéciale interdépartementale chargée des questions relatives à l'Afrique a formé trois groupes de travail pour appuyer l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Chargés du lien socioéconomique entre paix et développement, des questions relatives à la paix, à la sécurité, à l'aide humanitaire et à la gouvernance, et de la sensibilisation et la communication, ces groupes devraient élaborer des modalités spécifiques visant à inclure et à mobiliser la jeunesse africaine. Les jeunes Africains nous disent qu'il est bon que nous nous efforcions d'instaurer la stabilité, mais ce qu'ils veulent voir, et ce que nous devons leur donner, c'est l'espoir et la prospérité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Gawanas de son exposé.

Je tiens à saluer la présence parmi nous aujourd'hui de certains de nos collègues du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, et à leur souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité. J'espère qu'ils trouveront nos délibérations utiles.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Chebbi.

**M<sup>me</sup> Chebbi** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité sur le thème important de la paix et de la sécurité en Afrique, pour l'informer en particulier de la contribution de la jeunesse africaine et des stratégies visant à mobiliser la famille des Nations Unies aux fins de faire taire les armes en Afrique.

Je tiens à exprimer ma gratitude à la République d'Afrique du Sud pour cette invitation et pour le rôle de premier plan qu'elle joue au regard du programme relatif à la jeunesse. Je remercie également l'Équipe de l'Union africaine chargée de l'initiative visant à faire taire les armes, et le Programme africain Jeunesse pour la paix, au sein du Département Paix et Sécurité, avec

lesquels je collabore étroitement pour mobiliser les populations et promouvoir une paix durable en Afrique. Enfin, je remercie le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique et l'Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour leur appui constant, en paroles et en actes, à tous les programmes relatifs à la jeunesse.

Qu'il me soit également permis de féliciter tous les membres du Conseil nouvellement élus membres non permanents, en particulier les États membres de l'Union africaine – la République du Niger et la République tunisienne. Je félicite également la Tunisie de son organisation d'une élection présidentielle anticipée après le décès du Président Béji Caïd Essebsi. Les jeunes Tunisiens ont pu s'exprimer par les urnes, en utilisant le pouvoir que leur donne le vote. Ils ont fait campagne sans aucun budget et ont choisi deux candidats hors normes. Le processus reste néanmoins fragile et semé d'écueils. Nous devons équiper ces jeunes et soutenir l'innovation dans nos processus politiques.

Mon exposé abordera quatre questions principales : quelles sont les aspects fondamentaux sur lesquels nous devons nous appesantir? Quelle est la réalité de terrain en Afrique? Que faisons-nous à ce sujet au sein de l'Union africaine? Que pouvons-nous faire ensemble?

En 2013, à l'âge de 22 ans, mon cousin a été recruté par Daech. À l'époque, il venait de terminer ses études universitaires avec un diplôme d'ingénieur. Ce fut une expérience très difficile à traverser pour la famille. Cela m'a fait réfléchir aux raisons pour lesquelles des jeunes comme mon cousin choisissent cette voie tandis que j'optais pour un activisme non-violent, et ce, alors même que nous venons tous deux de milieux éducatifs et sociaux similaires. C'est ce qui m'a conduite à faire une thèse sur le recrutement des jeunes vers l'extrémisme violent, en comparant les situations au Kenya et en Tunisie et, forte de mes huit années d'activisme panafricain et de mon travail en tant qu'Envoyée de l'Union africaine pour la jeunesse depuis novembre 2018, je voudrais aujourd'hui proposer au Conseil quatre réflexions principales sur ce sujet.

Il s'agit avant tout d'une question de discours. Malheureusement, en Afrique, lorsque les pires des dirigeants s'intéressent aux jeunes, voilà les termes qu'ils utilisent pour les décrire : auteurs d'actes de violence, personnes armées, classe dangereuse, chômeurs, migrants trouvant la mort en Méditerranée, explosion démographique des jeunes. Ils ne parlent pas d'eux comme d'une génération qui bâtit la paix, change le cours de

l'histoire, révolutionne la technologie et trouve de nouveaux moyens de faire participer les citoyens. Les jeunes africains ne se résignent pas à leur situation difficile; ils prennent des initiatives et font montre de créativité pour construire l'Afrique que nous voulons.

Ils risquent de faire l'objet de discours de victimisation, qui les déresponsabilisent et ne tiennent pas compte de leurs initiatives. Beaucoup de jeunes ont intériorisé l'idée qu'ils sont marginalisés et considèrent maintenant les groupes violents comme des combattants légitimes, et non comme des auteurs d'actes de violence. Nous devons donc valoriser les jeunes et leurs contributions à la société. Si nous ne le faisons pas, ils rechercheront cette reconnaissance ailleurs.

Notre définition des dividendes démographiques doit donc tenir compte des dividendes de la paix et des jeunes en tant que capital humain, talent et force motrice de notre continent. Nous devons changer le discours sur les jeunes africains pour qu'ils soient perçus comme des acteurs collectifs et positifs appartenant à la génération la mieux informée et la plus résiliente d'Afrique, voire, si je puis me permettre, à la génération la plus « cool ».

Il faut également s'intéresser à la problématique femmes-hommes car les stéréotypes liés au genre sont renforcés dans les discours et la voix et les expériences uniques des jeunes femmes ne sont souvent pas reconnues. À cet égard, nous devons également reconnaître que, depuis 2010, des vagues de changements pacifiques menés par les jeunes ont balayé notre continent, ces derniers revendiquant leurs droits légitimes de manière pacifique et créative. Nous devons voir dans ces soulèvements et manifestations, qui ont eu lieu en Tunisie, au Sénégal, au Zimbabwe, en Gambie, au Burkina Faso, en Afrique du Sud, en Algérie, au Kenya, au Soudan et dans de nombreux autres pays, une occasion de canaliser cette énergie, de susciter des changements sociaux positifs et de consolider la paix.

Je fais partie de la génération qui a amorcé les premières révolutions du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons défendu nos droits, et nous n'avons pas seulement exigé le changement, nous l'avons dirigé. Dès lors, nous n'avons plus été perçus comme des personnes soumises, mais comme des citoyens actifs et des acteurs du changement. Et si je suis ici aujourd'hui, c'est pour représenter une génération qui mérite d'avoir sa place à la table des négociations.

La deuxième question porte sur la nécessité pour les jeunes de se démener. Ma génération est prise au

piège : elle attend de devenir adulte et négocie constamment pour obtenir sa liberté dans les domaines politique et financier. Je pense ici aux moyens de subsistance des jeunes, qui survivent à peine et ne comprennent pas la contradiction de notre époque : 65 % de la population mondiale a moins de 30 ans et, pourtant, les jeunes sont les plus marginalisés et les plus vulnérables. Et les jeunes se démènent, que ce soit pour autonomiser les jeunes femmes ou pour promouvoir leur participation, en dépit du manque de ressources et d'appui, des obstacles bureaucratiques considérables qu'ils doivent surmonter et du faible nombre de documents dont ils disposent. Ils se démènent pour payer leurs cotisations annuelles, leurs frais de formation et leurs contributions en nature. Ils se démènent pour trouver des fonds en tant que membres de la société civile et pour collaborer avec les institutions et les gouvernements. Ils doivent se battre pour participer aux processus de paix et être représentés. Mais voilà ce pour quoi ils doivent réellement se battre : faire taire les armes d'ici 2020.

La troisième question a trait à l'identité et l'appartenance. Nous voulons que les jeunes renoncent aux armes, mais pouvons-nous répondre à la grande question que se posent les jeunes de 19 ou 20 ans : « Qui suis-je ? ». Qu'avons-nous à leur offrir ? Pouvons-nous leur donner des orientations et leur garantir que nous créerons les conditions propices à leur épanouissement ? Nous ne parlons pas souvent de la grande question de l'identité car nous nous concentrons uniquement sur des mesures temporaires pour régler les conflits, alors que cette question est fondamentale. Nos efforts s'appuient sur notre sentiment d'identité à plusieurs niveaux : jeune, femme, autochtone, réfugié, migrant, personne handicapée, personne vivant en Afrique post-coloniale, etc. Nous devons promouvoir l'identité panafricaine et transnationale, ainsi que la citoyenneté mondiale. Ces notions offrent des lieux d'appartenance, stimulent l'imagination des personnes et des communautés, et représentent l'Afrique que nous voulons : une communauté sans frontières, transnationale, multilingue et multiculturelle.

Nos politiques panafricaines à l'Union africaine créent un certain dynamisme dans la Zone de libre-échange continentale africaine : commerce intra-africain, ouverture des frontières, passeport africain et universités panafricaines. La seule façon de mettre fin à la violence sur notre continent, c'est d'unir les jeunes autour d'une vision panafricaine et d'un espace d'échange, de connaissance et de solidarité. Même le système éducatif doit faire naître chez les enfants africains un

sentiment de fierté et leur donner la force de combattre la xénophobie, la haine et l'exclusion. Et nous ne devons pas oublier qu'il ne peut y avoir de panafricanisme sans féminisme.

Mon quatrième et dernier point porte sur le fait que nous devons réfléchir aux liens qui existent avec le programme relatif à la paix et à la sécurité. Le terme « intersectionnalité » est à la mode chez les jeunes. Pour nous, tout est intersectionnel : nos analyses, nos défis et nos identités fluides. Par conséquent, nos solutions doivent être intersectionnelles.

Il existe un lien avec le développement. Il n'est pas seulement avisé d'investir davantage dans l'épanouissement des jeunes : c'est stratégique.

Il existe un lien avec la gouvernance. Nous devons fournir aux citoyens et aux jeunes les soins de santé, l'éducation et les services qu'ils méritent, car là où ces services font défaut, les groupes violents deviennent des acteurs socioéconomiques et politiques.

Il y a un lien avec l'inégalité car les emplois à eux seuls ne sont pas suffisants pour remédier aux injustices, et c'est ce qui pousse certains jeunes à rejoindre les rangs des groupes violents en tant que combattants légitimes. À l'avenir, le travail doit être synonyme de dignité car les jeunes ne veulent pas seulement des emplois, ils veulent des emplois dignes.

Il existe un lien avec les changements climatiques. Selon le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, les effets des changements climatiques au Sahel représentent désormais une menace pour la paix et la sécurité, non seulement dans la région mais dans le monde entier également.

Il existe un lien avec la santé et les maladies. Le programme de l'Union africaine relatif à la paix et à la sécurité est confronté à un autre défi : le virus Ebola. Comme les membres du Conseil le savent, une nouvelle flambée de ce virus mortel a été signalée en République démocratique du Congo le 1<sup>er</sup> août 2018. Depuis lors, plus de 3 000 personnes ont été infectées et plus de 2 000 sont mortes. Les femmes et les jeunes ont été les plus touchés. Les jeunes africains auront beau échapper aux balles, ils finiront quand même par mourir si nous ne luttons pas contre le virus Ebola. Dans ce domaine, nous avons besoin d'unir nos efforts pour lutter contre Ebola et adopter une approche axée sur la paix afin de freiner la propagation du virus en favorisant la réconciliation communautaire et politique et la coopération locale et en érigeant comme priorités l'établissement de

la confiance et la résilience dans ces processus et dans notre action.

Depuis ma nomination par le Président de la Commission de l'Union africaine, avec l'appui du Conseil consultatif de la jeunesse de l'Union africaine, j'ai été très touchée par ce que mes sœurs et frères entreprennent pour faire de l'Afrique un continent sûr pour tous, avec peu de ressources, voire aucune, et grâce à leur courage, à leur résilience et à leur détermination. Les jeunes n'ont pas attendu pour agir que 2020 soit déclarée année butoir pour faire taire les armes. Ils n'ont pas non plus attendu que l'ONU adopte des résolutions ou que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine prenne des décisions pour rendre la paix possible. J'aimerais partager quelques-unes de nos initiatives.

J'ai entrepris une mission de solidarité au Soudan du Sud, où des jeunes comme Jok remplacent les balles par des livres à la Promised Land Secondary School. Les jeunes comme lui sont en première ligne de l'action visant à construire le plus jeune État du monde, en promouvant l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de septembre 2018, que nous devons continuer à appuyer. J'ai rencontré des jeunes en Érythrée et au Libéria, qui utilisent l'innovation pour favoriser une culture de paix. Au Kenya, des groupes de jeunes travaillent dans des campements informels où ils autonomisent les jeunes femmes par le biais de l'art.

L'organisation African Youth Action Network en Ouganda forme de jeunes réfugiés à l'intelligence émotionnelle et les sensibilise aux discours de haine, en utilisant les médias sociaux. L'organisation Local Youth Corner au Cameroun travaille dans huit prisons différentes pour offrir aux récidivistes une alternative à la récidive, ce qui a un impact positif sur 5 000 jeunes qui sont formés à l'entrepreneuriat.

Il s'avère que les jeunes africains apportent de véritables changements, aux effets bien visibles, lorsqu'on leur donne l'opportunité, les moyens, les connaissances et les capacités nécessaires. Les jeunes africains se sont également félicités de la décision prise par les États membres de l'Union africaine de faire de l'année 2020 la date butoir pour faire taire les armes, créant ainsi les conditions propices au développement.

Le programme de l'Union africaine, intitulé « Jeunes pour la paix en Afrique » et adopté en 2006, découle de la décision pertinente prise par la Conférence

de l'Union africaine, en particulier de l'article 17 de la Charte africaine de la jeunesse, et reconnaît la contribution et le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix en Afrique. La paix et la sécurité, en particulier en ce qui concerne les jeunes, ont toujours été à l'ordre du jour de l'Afrique, et elles ont vraiment inspiré nombre des résolutions adoptées par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Le 8 novembre, nous avons organisé la première session ouverte sur les jeunes, la paix et la sécurité, lors de laquelle le Conseil de paix et de sécurité a appelé les États membres à mettre en œuvre en urgence la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, l'accent étant particulièrement mis sur l'élaboration de plans d'action nationaux. Le Conseil a aussi demandé à la Commission de mener une étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui se sera présentée le mois prochain.

L'Union africaine s'attache aussi à mettre fin aux pratiques dangereuses comme les mutilations génitales féminines et le mariage d'enfants qui, à notre avis, sont partie d'un débat plus large sur la violence fondée sur le genre et, par conséquent, partie intégrale du programme relatif à la paix et à la sécurité. C'est pourquoi l'Initiative Saleema de l'Union africaine et l'initiative Spotlight soutenue par l'ONU ne pouvaient mieux tomber. Il y a cinq ans, 278 filles ont été enlevées au Nigéria, et des campagnes menées par des jeunes, comme *#BringBackOurGirls*, ont rendu l'action concrète possible. Mais 112 filles manquent toujours à l'appel, et il importe que l'ONU continue d'accorder la priorité au sauvetage de ses filles, surtout parce qu'elles sont originaires d'une région où deux filles sur trois sont mariées avant leur dix-huitième anniversaire.

Le 16 août, je me suis alliée au Réseau des femmes d'influence en Afrique. Avec l'appui d'ONU-Femmes et du Bureau de l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, le Young Women Leaders Caucus (Le groupe des jeunes femmes d'influence) du Réseau a organisé au Kenya la première retraite intergénérationnelle sur le leadership des femmes en Afrique. En outre, la Commission de l'Union africaine fournit un appui robuste aux jeunes femmes via le Réseau, en partenariat étroit avec l'ONU et les organisations de la société civile. Nous retournerons aussi à Nairobi pour collaborer avec le Président kényan, pour un autre événement marquant : l'organisation des premiers sommet et festival des jeunes de l'Union africaine en tant que réunion préliminaire au Sommet de l'Union africaine pour permettre aux jeunes

de participer aux processus de prise de décisions au sein de l'Union africaine et faire connaître leur position concernant le rôle des jeunes dans l'initiative Faire taire les armes d'ici 2020.

Nombre de ces engagements continueront d'avoir lieu, mais, ensemble, nous pouvons avoir un meilleur impact en passant de l'élaboration des politiques à leur mise en œuvre, car les jeunes veulent des actes et des progrès, pas des promesses creuses. Nous n'avons peut-être pas besoin de maintes et maintes recommandations; il nous faut seulement concrétiser les initiatives déjà prises. Qu'il me soit permis de citer quelques actions à mener.

Premièrement, il nous faut promouvoir et convoquer des dialogues intergénérationnels et encourager la collaboration et l'établissement de partenariats viables avec les jeunes, ce qui suscitera la confiance dans les institutions et les mécanismes publics et remédiera à l'exclusion des jeunes. Il est temps de faire que les jeunes artisans de la paix occupent la une des journaux.

Deuxièmement, il nous faut renforcer les capacités et le leadership des jeunes via des plateformes de mentorat et de leadership, ainsi que des stages afin de faciliter l'évolution de leur carrière professionnelle, en particulier celle de ceux qui se trouvent dans des zones rurales. S'il y a une chose que l'ONU peut faire, c'est créer davantage de possibilités pour les jeunes en Afrique en mettant fin aux stages non rémunérés à l'ONU.

Troisièmement, il nous faut utiliser le sport, les arts, la musique, la danse, le conte et le cinéma pour mobiliser la plus importante campagne continentale sur l'initiative Faire taire les armes. Ces outils se sont avérés efficaces pour le plaidoyer en tant qu'autres approches de consolidation de la paix. Les 600 millions de jeunes du continent constituent un formidable réseau d'esprits divers et innovants qui sont connectés sur le Web. En un instant, les jeunes peuvent diffuser l'information, donner l'alerte et sensibiliser, et leur potentiel de diffusion et de plaidoyer est sans précédent grâce aux nouvelles technologies.

Quatrièmement, il nous faut investir dans la société civile et l'espace civique, fournir un financement et un appui technique directs aux interventions des jeunes, et financer les efforts de consolidation de la paix menés par des jeunes, via des mécanismes efficaces favorables à leur action et à leur impact social, et qui y contribuent, au lieu de leur nuire.

Cinquièmement, il nous faut traduire les engagements dans des actes. Nous sommes convaincus que la résolution 2457 (2019), sur l'initiative Faire taire les armes, et la mobilisation ultérieure du système des Nations Unies par le Secrétaire général par l'intermédiaire de la Task Force on Silencing the Guns in Africa, généreront l'appui dont ont besoin les États Membres, l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les jeunes pour mettre efficacement en œuvre l'initiative Faire taire les armes.

Enfin, s'il existe un seul cadre de décision auquel nous devons encore réfléchir sérieusement, ce serait la conjonction entre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, tel que souligné dans *Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité* (voir S/2018/86). La participation des jeunes femmes et des filles en tant que partenaires au travail qu'effectue le Conseil sur la prévention des conflits et la pérennisation de la paix est essentielle. Les jeunes femmes sont constamment intégrées dans ces différentes catégories, ce qui les rend vulnérables et susceptibles d'être laissées de côté. Les jeunes femmes et les filles sont victimes d'une double discrimination due à leur sexe et à leur âge, et sont concernées aussi bien par les programmes de consolidation de la paix et de prévention centrés sur les jeunes que par les interventions de consolidation de la paix ciblant les femmes. Veiller à l'inclusion, à l'autonomisation et la participation systématique des jeunes femmes est essentiel pour la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 1325 (2000) du Conseil.

Nous ne devons pas laisser la peur dicter nos décisions mais, plus que jamais, nous avons besoin de dirigeants courageux qui ne font pas que réagir, mais qui offrent des moyens et qui soient préventifs. Ma génération a grand besoin d'un plus grand espace politique pour opérer et promouvoir le changement souhaité. Ma génération est prête à apporter une contribution, qui peut ne pas être comprise mais qu'on ne peut nier. Ma génération est prête à laisser de côté la concurrence malsaine et à promouvoir des partenariats avec des ressources innovantes et durables.

La jeune Afrique ne peut plus continuer à être méconnue en tant que la plus jeune population au monde. La jeune Afrique mérite d'avoir voix au chapitre et de participer à la prise de décisions pour faire que la paix soit possible. Il n'y a pas de meilleur moment qu'aujourd'hui

pour agir et pour promouvoir un véritable engagement des jeunes en faveur de cet objectif.

En 2013, avec l'aide de la famille, de notre communauté et de l'administration locale, mon cousin a ouvert une salle de sport dans notre village, parce qu'il voulait contribuer au changement et encourager les jeunes chômeurs de notre communauté à croire en eux-mêmes et à servir. Il a réalisé son potentiel de guérir et de réparer les espaces brisés de notre monde plutôt que de les détruire. Malgré la colère et la frustration, la majorité des jeunes choisissent de ne pas rendre les coups mais de se créer d'autres espaces.

Voilà ce que les jeunes demandent au Conseil de faire. Il nous faut nous attacher à construire - construire des communautés, bâtir des partenariats, instaurer la confiance, établir des dialogues et améliorer la résilience. Et pour renforcer la confiance des jeunes dans les institutions, il nous faut recadrer le débat afin qu'ils puissent faire partie de la solution, non du problème. Il nous faut articuler le récit de l'espoir et du leadership africain pour les jeunes. Il n'y a pas de meilleure manière pour conclure mon propos que de citer l'icône sud-africaine, Steve Biko, qui a écrit :

« Les grandes puissances du monde ont peut-être fait des merveilles en donnant au monde un visage industriel et militaire, mais le grand cadeau doit encore venir d'Afrique – donner au monde un visage plus humain. »

Ce visage, ce sont les jeunes. Les jeunes africains sont déjà en train de faire leur part dans la réalisation de la paix et du développement, car quand les jeunes promettent, ils honorent leur promesse. Maintenant nous voulons que le Conseil contribue aussi et fasse sa part, et qu'il nous laisse codiriger.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Chebbi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Ahmed.

**M<sup>me</sup> Ahmed** (*parle en anglais*) : J'adresse mes salutations à tous, ou *mambo*, comme nous disons à Nairobi.

Je m'appelle Hafsa Ahmed. Je suis une jeune bâtitrice de paix de 27 ans du quartier d'Eastleigh. Je voudrais vous présenter Eastleigh – l'endroit où je suis née et où j'ai grandi; l'endroit qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui. Souvent appelé Little Mogadiscio, ses rues sont parées de gratte-ciel et l'on peut trouver en face des centres commerciaux des parasols colorés et

des vendeurs ambulants proposant leurs marchandises. C'est aussi un endroit où les niveaux de pauvreté et de criminalité sont élevés.

La communauté d'Eastleigh vivait largement en harmonie jusqu'à la fin de 2013, lorsque la paix dans ce centre urbain a été perturbée par de fréquentes attaques à la grenade commises par des extrémistes présumés. Au cours de cette période, de nombreux habitants ont été blessés et d'autres ont perdu la vie. En réponse à ces attaques, le Gouvernement kényan a lancé l'opération Usalama Watch en vue de sécuriser la zone. Quelque 6000 policiers ont été chargés de faire le travail. Ils ont lancé une vigoureuse opération, allant de porte en porte pour contrôler les gens. Des pots-de-vin ont été exigés, des personnes ont été arrêtées sans discernement et beaucoup ont été regroupées pour être soumises à un contrôle plus approfondi ou être déportées en Somalie.

En tant que communauté, nous vivions dans la peur, et j'ai été poussée jusqu'à mes dernières limites. J'avais l'impression qu'on nous avait oubliés, et j'ai donc décidé de faire quelque chose. Armée seulement d'un smartphone et d'une forte envie de raconter au monde les abus commis dans ma communauté, j'ai commencé à partager des histoires de victimes et des photos de policiers en uniforme enfreignant la loi. Certains de mes amis ont eu le courage de faire la même chose, et c'est devenu un mouvement. Tout cela s'est fait au péril de notre propre sécurité. Lorsque le Gouvernement a mis fin à l'opération quelques mois plus tard, nous avons eu le sentiment d'avoir fait avancer les choses.

Dès lors, j'ai commencé à m'engager activement dans notre région. J'ai décidé de former d'autres jeunes pour les préparer à la vie active, j'ai organisé des manifestations de mise en valeur des talents pour promouvoir les talents des jeunes et favoriser la paix en rassemblant la communauté. Je tenais à montrer qu'il était urgent d'unir la communauté parce que l'opération avait engendré des divisions et beaucoup de méfiance. J'étais très motivée, ayant pris conscience du fait qu'en tant que jeunes à Eastleigh, nous devons faire une grande partie du travail nous-mêmes. J'ai décidé d'être candidate à l'élection des membres de l'assemblée du comté en 2017, mais, malheureusement, je n'ai pas réussi. Pourtant, je n'ai pas été découragée.

L'année dernière, je suis devenue modératrice pour jeunesse d'une initiative lancée par le Life and Peace Institute au Kenya, dont l'essentiel de l'action porte sur le dialogue durable. L'initiative est baptisée Tubonge Mtaani, ce qui, dans notre argot local sheng,

signifie « Parlons dans nos quartiers ». Le dialogue vise à établir des relations durables entre des communautés divisées. Grâce à ces initiatives conduites par les jeunes, nous partageons nos histoires et nous nous donnons les moyens de gérer ensemble et activement les problèmes dans nos quartiers. Il y a un manque de confiance entre les communautés et la police dans ma région, ainsi des espaces sont également proposés pour les rapprocher, pour commencer à mieux se comprendre et à dialoguer sur les défis qui se posent dans nos régions, et sur ce que nous devons faire pour les relever. Ce travail est à la fois simple et complexe, mais très efficace pour établir des liens. Grâce au dialogue, nous sommes en mesure de surmonter les stéréotypes que nous avons les uns envers les autres et d'utiliser des approches non violentes pour réduire et prévenir la violence urbaine. Dans le cadre de ma participation à ce processus, j'ai été témoin de nombreux changements dans ma communauté. Je vais vous donner quelques exemples.

Tout d'abord, les jeunes hommes, et surtout les jeunes femmes, qui n'avaient pas suffisamment confiance pour parler en public ont trouvé un lieu sûr pour s'exprimer, évoquer leurs problèmes et mener des dialogues communautaires.

Deuxièmement, les stéréotypes et les perceptions parmi les jeunes sont en train de changer. Avant les dialogues, nous ne nous connaissions pas et nous avions toutes sortes d'idées et de perceptions négatives. Aujourd'hui, nous sommes devenus amis et nous reconnaissons que les stéréotypes déconnectent inutilement les êtres humains et dressent d'énormes murs entre nous.

Troisièmement, de nombreux jeunes ont découvert une solution de remplacement au crime et sont motivés à libérer leur potentiel, à lancer des entreprises, à reprendre leurs études et à lancer des projets communautaires. D'autres, comme moi et mon ami Ken, ont lancé une initiative communautaire appelée Naweza, qui signifie « Je peux ». Les relations entre la police et la population se sont considérablement améliorées. Par exemple, je peux maintenant appeler librement le chef de police de ma région et partager des renseignements essentiels sur des questions liées à la sécurité communautaire. Par le passé, la police était toujours considérée comme un ennemi.

Je voudrais maintenant faire part de deux défis majeurs pour nous, les jeunes bâtisseurs de la paix, qui cherchons à faire progresser la paix dans des endroits comme Eastleigh. Selon moi, l'un des principaux défis est la façon dont le monde comprend ce qui constitue un

défi en matière de paix et de sécurité. Souvent, la violence urbaine n'est pas considérée comme un défi prioritaire pour la consolidation de la paix; d'où je viens, il s'agit davantage d'une question de criminalité et de gangs qui ne peut être résolue que grâce à une approche sécuritaire stricte. Si nous voulons vraiment faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, nous devons comprendre que 82 % des violences meurtrières se produisent en dehors des zones de conflit, et qu'une grande partie de cette violence est concentrée en milieu urbain, y compris dans la région d'où je viens. Comme plus de la moitié de la population mondiale vit maintenant dans des zones urbaines et que le continent africain est considéré comme la région qui s'urbanise le plus rapidement au monde, nous devons mieux comprendre le visage changeant des conflits et les formes et expressions de la violence correspondantes. Nous devons investir davantage dans les efforts de consolidation de la paix urbaine menés par les jeunes à l'avenir.

Un deuxième défi que nous devons relever est le fait que l'engagement dans les processus de paix et l'action en faveur de la paix a été en grande partie le domaine exclusif des générations d'hommes d'un certain âge. Lorsque les jeunes sont impliqués et amenés à la table des négociations, c'est souvent symbolique, et nos besoins et nos intérêts sont souvent réduits à des questions d'éducation et d'emploi, alors que, en tant que jeunes, nous avons des besoins divers et la capacité de contribuer au règlement des plus grands défis auxquels notre communauté et le monde sont confrontés, pas seulement les prétendus problèmes des jeunes. Bien que nous soyons confrontés à ces obstacles profondément enracinés qui empêchent notre participation significative, beaucoup d'entre nous persistent et continuent de tirer le meilleur parti des ressources dont nous disposons pour apporter une contribution positive.

Pour conclure, je voudrais faire part de trois recommandations qui, à mon avis, m'aideraient, moi et tous les autres jeunes œuvrant pour la consolidation de la paix, à mieux promouvoir les objectifs des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), ainsi que la vision exposée dans le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020.

Premièrement, l'Organisation des Nations Unies devrait créer davantage d'occasions pour que plus de jeunes d'origines plus diversifiées participent aux processus de haut niveau des Nations Unies faisant intervenir des décideurs clefs, y compris le Conseil de sécurité.

La présence de jeunes orateurs ici aujourd'hui prouve que le Conseil respecte l'intention exprimée dans la résolution 2419 (2018) d'inviter des représentants des jeunes à présenter des exposés au Conseil. Cela dit, je voudrais exhorter le Conseil, et le système des Nations Unies en général, à explorer des moyens plus novateurs de dialoguer avec les jeunes. Je me réjouirais, par exemple, d'une visite du Conseil à Eastleigh pour lui permettre de voir de première main le travail de nombreux jeunes qui ne sont pas une menace ou un problème, mais qui font partie des solutions que le Conseil cherche.

Deuxièmement, étant donné que les projets phares de l'Union africaine sont également au centre du débat d'aujourd'hui, je voudrais exhorter l'Union africaine à continuer de renforcer ses récents efforts dans le cadre du programme Youth4Peace. Nous sommes encouragés par le leadership continental dans ce domaine, mais les activités de sensibilisation doivent être intensifiées afin que davantage de jeunes à travers l'Afrique puissent s'engager, y compris les jeunes qui sont les plus écartés des conversations politiques, mais qui ont le plus besoin de connaître et de mettre en œuvre ce programme. J'estime également que l'Union africaine a un rôle crucial à jouer pour aider les États membres à intégrer le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité dans les politiques et les plans de développement nationaux en faveur de la jeunesse, et créer des espaces permettant aux États membres et à divers jeunes d'échanger ensemble sur les meilleures pratiques concernant la façon de rendre la résolution 2250 (2015) opérationnelle d'une manière qui est réellement susceptible d'atteindre des endroits comme Eastleigh.

Troisièmement, je voudrais exhorter les États Membres de l'ONU à élaborer des politiques volontaristes et tournées vers l'avenir en faveur des jeunes qui catalysent le leadership positif des jeunes en faveur de la paix plutôt que de chercher à les contrôler. En tant que jeunes, nous pouvons apporter un changement positif dans nos communautés, et beaucoup d'entre nous le font déjà. Il faut le reconnaître et nous accorder la marge de manœuvre nécessaire pour définir et orienter l'ordre du jour et ensuite, collaborer avec nous pour mettre en œuvre des politiques qui renforcent la confiance entre les gouvernements, les acteurs de la sécurité et les jeunes que le Conseil est censé servir et protéger.

Pour conclure, je voudrais souligner que nous, les jeunes, ne sommes pas seulement les dirigeants de demain, mais qu'actuellement, nous sommes déjà des dirigeants, et que nous sommes prêts et aptes à assumer

nos responsabilités pour bâtir un monde plus prospère, plus pacifique et plus juste.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ochen.

**M. Ochen** (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que l'Afrique du Sud de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes dans la salle, ainsi que les autres intervenants. C'est un véritable honneur de prendre la parole devant le Conseil. J'adresse mes salutations les plus chaleureuses de Kampala à toutes les personnes présentes, et je suis ravi de participer à ce débat.

En un jour comme celui-ci, qui marque également la célébration de la Journée internationale de la non-violence, le thème choisi tombe à point nommé. À bien des égards, mon histoire, comme celle de beaucoup d'autres jeunes du continent, commence malheureusement dans la douleur. Quand j'étais enfant, comme n'importe quel autre enfant dans le monde, je voulais étudier et devenir médecin ou pilote. Je rêvais de devenir enseignant et, surtout, j'attendais avec impatience que mes parents construisent une maison qui serait au moins en matériaux semi-permanents. Mais tous ces rêves ont été brisés; quand la guerre a éclaté, tout a basculé. Mes rêves ont été interrompus; ma vision de l'avenir obscurcie. Enfant, c'est ce que j'ai vécu.

Depuis tout petit, après avoir passé ma vie dans le camp de personnes déplacées de l'Ouganda, j'avais l'impression, comme des millions d'enfants ougandais partageant mon pénible parcours, que le monde entier nous avait oubliés, et nous nous sommes demandé contre qui nous pourrions lutter. Doit-on prendre des armes et combattre? Mais, en fin de compte, nous avons envisagé dans quelle mesure nous pouvions travailler ensemble pour lutter contre notre destin tragique.

Enfant, chaque jour, j'ai dû lutter pour survivre, pour éviter d'être kidnappé et tué; j'ai dû lutter pour ne pas exploser sous l'effet des mines terrestres. Chaque jour, je luttais péniblement pour trouver quelque chose à manger et un toit, craignant de ne pas me réveiller si je m'endormais, ou de me réveiller entre les mains d'hommes armés. Le pire est arrivé quand mon propre frère a été enlevé, c'était le 10 décembre 2003 - apparemment la Journée des droits de l'homme -, qui a été le jour où mon droit a été pour le moins enfreint.

Malheureusement, à ce jour, mon frère, ainsi que mes cousins et les membres de ma communauté, n'ont jamais été revus.

Il est évident que c'est un parcours épuisant. Je me suis toujours demandé s'il suffisait de pleurer, de critiquer les belligérants ou les combattants, ou s'il était trop tard quand je les critiquais ou que je me plaignais. Mais, quelque chose en moi m'a dit que c'était l'occasion de prendre mes responsabilités et qu'au lieu de critiquer les belligérants, je devais former des artisans de la paix et réaliser ce dont le continent a cruellement besoin, en l'occurrence la paix.

Au plus fort d'un conflit éprouvant, j'étais à la croisée des chemins et je me demandais si prendre une arme à feu pour combattre était la solution. Mais, quelque chose en moi n'arrêtait pas de me dire que la guerre n'est pas une option, qu'il faut mettre fin à la souffrance, et que prendre un fusil ne fera que l'empirer. J'ai choisi la paix et, à l'âge de 13 ans, j'ai fondé un club de la paix dans le camp de déplacés où je vivais, dans le nord de l'Ouganda.

L'objectif était avant tout de ralentir et de remettre en cause le recrutement d'enfants soldats qui se déroulait dans ma région. Nous avons continué sur notre lancée, luttant pour assurer notre éducation et notre propre santé, nous inquiétant de l'avenir. En 2005, j'ai créé l'African Youth Initiative Network, dont l'objectif est de mobiliser les jeunes, des jeunes qui souffrent comme moi, pour transformer notre traumatisme et notre douleur en une occasion permettant de prendre les devants et de rétablir la paix. La paix a joué un rôle clef dans le développement de notre leadership en faveur de la consolidation de la paix.

Je peux dire qu'il est très difficile qu'une bonne chose émerge d'une vie marquée par le conflit. J'admire l'impulsion et la détermination de l'Union africaine, qui affirme que nous devons faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. L'an 2020 n'est plus très loin, et il y a des armureries partout sur le continent. C'est une initiative que nous devons adopter; nous devons nous acquitter de cette responsabilité et respecter cet engagement.

J'ai rencontré des jeunes au Soudan du Sud, au Burundi et en République démocratique du Congo. Un jeune homme d'un pays dont je tairai le nom m'a dit « Comment peux-tu me demander de déposer mon arme, car mon arme c'est ma vie; ma sécurité en dépend; c'est mon gagne-pain, mon père, ma mère, mon

gouvernement. Comment déposer mon arme? » C'est une question qui m'a été posée, et je n'avais pas de réponse.

Mais notre formation et l'action que nous menons depuis des années, qui nous a aidés à aller de l'avant, est guidée par les quatre questions suivantes, et je demande humblement aux membres du Conseil de sécurité de m'aider à y répondre. Premièrement, comment pouvons-nous faire de la consolidation de la paix une activité gratifiante, et en récompenser les artisans, afin que les jeunes choisissent la paix en Afrique? Deuxièmement, comment pouvons-nous instaurer la confiance entre les Africains et envers les peuples d'Afrique? Troisièmement, comment pouvons-nous réduire le flux d'armes à feu à destination de l'Afrique? Le continent est jonché d'armes à feu. Quatrièmement, comment faire face à la marginalisation systémique des Africains par d'autres Africains, et dans les normes internationales? Je voudrais présenter les principales difficultés que j'ai rencontrées lors de mes récents voyages, soutenus par l'Union africaine, sur le continent pour mobiliser la jeunesse en faveur de la paix en Afrique.

L'absence d'une impulsion positive et décisive est un point qu'on retrouve sur l'ensemble du continent. Nous constatons qu'il n'existe pas de programme de leadership transformationnel visant à donner aux jeunes les moyens de devenir des leaders en matière de consolidation de la paix. Les rues du continent sont pleines de jeunes qui clament qu'il faut que quelqu'un tombe, qu'il faut que quelqu'un parte. Tous ceux qui expriment ces sentiments véhiculent beaucoup de peine et de colère, et on peut sentir qu'en leur for intérieur, ils sont prêts à riposter. Ils alimentent le besoin de se venger. C'est un problème.

Le deuxième défi, c'est la migration. Sur le continent, l'incertitude est de plus en plus grande parmi les jeunes, des milliers d'entre eux cherchant un emploi à l'étranger. On les voit mourir tous les jours dans la mer Méditerranée, et la souffrance des Africains est visible partout dans le monde. Toutefois, ceux qui décident de rester chez eux sont parfois forcés de se contenter de moyens de subsistance de piètre qualité, ce qui tend à accroître l'éventail des risques et des vulnérabilités auxquels ils sont exposés.

Le troisième défi, ce sont la hiérarchie et la mentalité. Avec le temps, nous parlons de l'inclusion et de la participation des jeunes. Il est vrai que le langage a changé, mais pas le pouvoir. C'est le statut quo au niveau du pouvoir. Nous sommes coincés dans une mentalité rétrograde vis-à-vis du pouvoir, dans laquelle l'inclusion

n'est qu'une parole vaine à laquelle personne n'attache d'importance. La question à laquelle nous devons répondre est de savoir comment faire pour associer tous les jeunes et tous les acteurs importants à ce débat pour faire évoluer les mentalités dans le bon sens.

Le quatrième défi est qu'il y a trop de personnes qui profitent de la guerre, aussi bien en Afrique qu'ailleurs. Pensez à ce qui se passerait si l'Afrique fermait ses frontières pendant un jour ou un an - combien d'industries feraient faillite dans le monde? Nous avons tellement de ressources chez nous, mais on s'en empare aux dépens des Africains. Comment relever ce défi posé par un trop grand nombre de ceux qui profitent de la guerre? La question est de savoir qui veut vraiment que les guerres cessent. Est-ce que ce sont les dirigeants africains et les peuples africains ou la communauté internationale? Ce sont là des préoccupations auxquelles le Conseil de sécurité pourrait nous aider à répondre.

Le cinquième défi, pour beaucoup de jeunes dans différentes régions du continent, est qu'ils constatent avec préoccupation qu'on fait de plus en plus appel à des personnalités influentes - ce que nous considérons comme la célébritisation de l'agenda pour la paix. C'est une bonne chose en termes de sensibilisation, mais cela n'aide guère les populations qui ont faim et qui souffrent. Les jeunes portent des armes tous les jours, pour assurer leur subsistance. Les jeunes disent que la plupart des initiatives ne tiennent pas compte de leurs besoins. Ils ne mènent pas la vie pour laquelle ils ont fait des études, ils ne mènent pas la vie à laquelle ils aspiraient, mais ils mènent la même vie depuis leur naissance - en survivant et en continuant de vivre. Donc, l'identité est importante, et ce à quoi les jeunes s'identifient est aussi important. Qu'il me soit permis de faire les recommandations suivantes au Conseil.

Premièrement, pour trouver une réponse à la question fondamentale de savoir ce que nous pouvons faire pour réaliser notre rêve de faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, je pense que l'élément essentiel sera la volonté politique des faibles et des puissants sur le continent. J'entends par là que leur décision conjointe de négocier un avenir commun créé par les dirigeants sera fondamentale pour créer un climat dans lequel chacun pourra s'épanouir. Cela est essentiel. Nous en avons besoin.

Deuxièmement, je voudrais faire une recommandation concernant la violence liée aux armes à feu. J'espère que, compte tenu de l'augmentation des flux d'armes vers l'Afrique, le Conseil de sécurité comprendra que

les jeunes sont désemparés. Ils se demandent qui veut vraiment que les guerres prennent fin en Afrique alors que les pays du monde entier sont engagés dans une course pour militariser le continent? Qui a vraiment de bonnes intentions? Que veulent-ils dire lorsqu'ils disent qu'ils œuvrent en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, avec cet afflux d'armes à feu sur le continent? Si le reste du monde a réellement de bonnes intentions envers l'Afrique, il devrait réduire sa coopération militaire en Afrique et renforcer les partenariats pour la paix. Semons les graines de la paix.

Troisièmement, la plupart des interventions internationales, que ce soit de la part de l'Union africaine, de l'ONU ou d'autres instances, se basent sur une approche post mortem de la paix. On a pu le constater à bien des égards. Nous sommes reconnaissants de l'appui fourni sous forme d'aide humanitaire, de missions de maintien de la paix et d'opérations de paix. Je pense que le moment est venu d'adopter une approche pré-mortem qui nous permette d'intervenir dès le début dans les situations de conflit, afin de prévenir les souffrances et les pertes en vies humaines. Cela est essentiel.

La quatrième recommandation que je voudrais faire porte sur la médiation en tant qu'outil de prévention des conflits. Nous devons nous efforcer de répondre aux griefs de différents groupes ethniques pour éviter qu'ils ne dégénèrent en conflits violents. Cela ne sera possible que si nous nous approprions de la recherche des solutions au niveau local. Une autre recommandation que je voudrais faire, sur la base de l'expérience que j'ai tirée de mes voyages sur le continent dans différents pays, dont certains subissent des sanctions pendant des années, est qu'il faut donner la priorité à la capacité de développement de l'État au lieu d'imposer des sanctions ou de réduire l'aide, parce que les populations souffrent - pas seulement les hauts responsables politiques, mais les populations innocentes, les pauvres, les enfants et les femmes qui ont besoin d'aide. Les sanctions ne punissent pas l'État comme prévu, mais plutôt les populations. Si nous sommes vraiment engagés à faire taire les armes en Afrique, nous devons veiller à ce que l'engagement en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité soit assorti de financements appréciables. Les donateurs doivent mettre à disposition les ressources financières et les compétences techniques nécessaires. Le nombre de jeunes a augmenté sur l'ensemble du continent, mais au lieu de mettre l'accent sur les chiffres, nous devons nous attacher à produire des résultats positifs.

Mon avant-dernier point est que nous devons nous attacher à remédier aux causes profondes des conflits violents, tels que les conflits fonciers et les conflits liés aux ressources minérales. Imaginez où serait l'Afrique aujourd'hui si nous avions partagé les ressources de l'Afrique avec le reste du monde d'une manière qui profite aux Africains. Bien évidemment, des questions se posent sur des sujets qui préoccupent de plus en plus les jeunes Africains. L'ONU joue un rôle essentiel, et nous devons faire mieux connaître l'ONU et la rapprocher des populations. Nous devons les sensibiliser sur les valeurs et les principes ainsi que sur les déclarations et les traités qui ont été signés, pour qu'elles puissent respecter les règles d'engagement. La grande question que tout le monde se pose est la suivante : quand aurons-nous un pays africain parmi les membres permanents du Conseil de sécurité? C'est une question sur laquelle le Conseil doit se pencher maintenant si nous voulons préserver la légitimité d'une institution aussi importante aux yeux des jeunes Africains.

Enfin, sur la base de nos 15 ans d'activités de consolidation de la paix sur l'ensemble du continent et de ce que nous avons connu dans notre enfance, nous avons décidé de créer une académie africaine de la paix. Il s'agit d'une vision locale en faveur de la région, qui aura un impact sur la paix dans le monde. Grâce à cette structure, nous comptons lancer des initiatives locales en faveur des agents de consolidation de la paix, des agents de prévention des conflits et des médiateurs de conflits. Par l'intermédiaire du réseau virtuel de bâtisseurs de la paix, nous espérons lancer un mouvement en faveur de la paix à l'échelle du continent. C'est un engagement qui pourrait nous aider à parvenir à des réalisations collectives.

Un autre objectif que nous visons par l'intermédiaire de cette académie de la paix est la promotion des principes de respect et de tolérance à l'égard des différentes opinions des jeunes, sans faire des compromis pour autant. Nous comptons également appuyer les partenariats entre les jeunes et les donateurs en vue d'harmoniser les stratégies permettant de procéder à un examen des aspects à long terme de la consolidation de la paix, ce qui sera essentiel pour le renforcement des institutions.

Cela étant dit, je tiens à dire que nous devons être conscients que les jeunes africains ont grandi et qu'ils sont désormais très nombreux. Ils sont en train de devenir une force. Ce sera soit une force positive, soit une force négative pour le monde. Mais ce sera une force.

Nous devons faire ce qu'il faut, tout de suite. Il serait dans notre intérêt d'intensifier nos efforts dès maintenant pour contribuer à faire de ce changement un changement positif. Nous voulons avoir une mission ou une opération modèle de consolidation de la paix dirigée par les Africains pour compléter les opérations de paix existantes de l'ONU et de l'Union africaine.

En mettant en œuvre tout ce que je viens de dire, nous pourrions accélérer le rythme de l'innovation en vue d'instaurer une paix durable en Afrique. Je prie pour que la paix règne en Afrique et dans le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ochen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants d'aujourd'hui de leurs déclarations très instructives.

Je voudrais également féliciter la présidence sud-africaine d'avoir organisé ce débat, qui arrive à point nommé, sur le rôle des jeunes dans les processus de paix. Étant donné qu'il s'agit de la première séance officielle que vous présidez, Monsieur le Président, je voudrais féliciter l'Afrique du Sud pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre et vous souhaiter plein succès dans vos travaux. Je tiens également à féliciter la délégation russe pour la compétence avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil en septembre.

Construire une Afrique sans conflit est un objectif ambitieux mais essentiel pour garantir la sécurité, l'intégrité et la prospérité du continent africain et jeter des bases solides pour une croissance inclusive et le développement durable, comme le prévoit l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous appuyons avec enthousiasme l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 » et nous nous félicitons du débat d'aujourd'hui, qui témoigne clairement de la détermination constante de l'Union africaine à débarrasser l'Afrique des conflits. Qu'il me soit permis à présent de me concentrer sur quelques éléments fondamentaux qui nous paraissent particulièrement importants.

Tout d'abord, nous reconnaissons l'importance et le rôle vital des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les efforts déployés pour maintenir et promouvoir la paix et la sécurité, ainsi que pour prévenir et régler les conflits. Nous pensons qu'une paix durable n'est pas

possible sans garantir l'inclusion et la participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix et la vie politique.

La résolution novatrice sur les jeunes et la paix et la sécurité (résolution 2250 (2015)) a constitué une grande étape dans la reconnaissance des besoins et du potentiel des jeunes en matière de prévention et de règlement des conflits. Elle a confirmé le rôle important que les jeunes peuvent jouer en tant que composante clef de la durabilité, du caractère inclusif et du succès des efforts de maintien et de consolidation de la paix.

Deuxièmement, nous devons encourager la jeunesse à jouer un rôle moteur dans la consolidation de la paix et soutenir les jeunes dans leur quête pour devenir des agents actifs de changement positif, de paix et de réconciliation. Nous appuyons l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes du Fonds pour la consolidation de la paix, qui est l'expression de l'engagement du Fonds en faveur d'une consolidation de la paix inclusive grâce au renforcement de la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes aux initiatives existantes de prévention et de consolidation de la paix.

Troisièmement, l'autonomisation et la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes sont indispensables pour des sociétés plus inclusives et plus égalitaires. Les jeunes sont la pierre angulaire du développement durable et d'une paix qui s'inscrit dans la durée. Ils n'ont pas seulement besoin d'une éducation de qualité, d'une formation professionnelle, de chances de perfectionnement et d'un accès aux technologies et services numériques, mais aussi d'emplois décents et de possibilités d'entreprendre.

La façon la plus constructive d'autonomiser les jeunes et de faire en sorte qu'ils ne se radicalisent pas est de leur offrir des moyens crédibles et constructifs de contribuer au développement de leurs communautés. Si les jeunes restent exclus des efforts nationaux et internationaux pour construire la paix, l'instabilité et l'extrémisme continueront de constituer de graves menaces pour nos sociétés.

Les conflits en Afrique sont complexes, tout comme leurs causes profondes, qui vont des inégalités sociales, politiques et économiques au chômage, en passant par le manque d'éducation, en particulier chez les jeunes femmes et les filles, sans oublier des schémas historiques de conflits pour le contrôle des ressources naturelles. Tous ces problèmes doivent être réglés afin

de garantir la paix durable sur le continent. Pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, il faut que les gouvernements africains et les communautés locales s'approprient le processus et bénéficient de l'appui de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais souligner que, si nous voulons vraiment assurer une paix durable sur le continent africain, nous n'avons tout simplement pas d'autre solution que d'investir dans les jeunes, en leur donnant une voix dans tous les processus décisionnels pertinents et en mettant en place des partenariats solides, faisant ainsi de la jeunesse le trait d'union vers un monde plus pacifique, plus durable et plus prospère.

**M<sup>me</sup> Craft** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les tourments de l'Afrique sont, ou devraient être, une source de désarroi pour le monde. Il est donc tout à fait juste que le Conseil se penche et cherche à agir sur l'aspect le plus désolant de ces tourments : le fait, ni plus ni moins, que la jeunesse est prise au terrible piège des conflits et de la violence de ce continent.

Ici, à l'ONU, nos pays sont séparés par la géographie et se différencient par leurs diverses cultures, mais nous avons tous un point commun fondamental et incontournable : nous aimons nos enfants, avec le plus grand des amours. Et c'est ce qui agit comme un déclic pour moi. Quand le Conseil se penche sur le sort de tant d'enfants en Afrique et, par l'intermédiaire de la campagne « Faire taire les armes », cherche à leur offrir l'avenir meilleur qu'ils espèrent tant, je pense, sur le plan personnel, à mes propres petits-enfants. Je pense à eux en ce moment même. Je les imagine chez eux à la maison, à l'entraînement de foot ou dans leur salle de classe, tous deux rêvant et travaillant à leur avenir. Ces pensées me remplissent de joie. Mais en même temps, le fait qu'il n'en va pas de même pour tous les enfants dans tous les pays du monde m'attriste. Je suis attristée de voir que les conflits et la pauvreté laissent tant d'enfants exposés au spectacle de la violence et, pire encore, que ces enfants sont entraînés dans la violence ou les conflits et même, pour certains, enrôlés de force.

J'exprime ces sentiments universels que partagent tous les parents pour donner à cette campagne un véritable sentiment d'urgence. Les discussions sur les jeunes et la violence n'ont rien d'abstrait. Ce n'est pas de la politique en l'air. Elles touchent à la racine même de notre humanité. Les États-Unis saluent les efforts déployés par l'Afrique pour réduire les conflits grâce à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à l'initiative « Faire taire les armes » afin d'améliorer le sort

de la jeunesse africaine. Trop souvent, nous abordons la paix et la sécurité en Afrique comme un ensemble de défis, alors que ce que nous devons vraiment faire, c'est considérer ces questions comme une opportunité. Pourquoi? Parce que 60% de la population de l'Afrique – soit 750 millions de personnes - a moins de 25 ans, avec un âge médian de 20 ans seulement. L'Afrique regorge de potentiel – elle regorge des dirigeants, des artistes, des ingénieurs et des entrepreneurs de demain. Ce potentiel, nous devons simplement et tous ensemble trouver les moyens de le libérer.

Bien entendu, les gouvernements africains et les organismes régionaux jouent un rôle clef dans la réalisation de cet objectif. Les pays peuvent améliorer la sécurité en appliquant strictement les régimes de sanctions qui favorisent la paix et la stabilité en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. Nous exhortons tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, les pays de la région, à respecter et appliquer les résolutions 2254 (2015) et 2471 (2019). Prévenir les flux illicites d'armes et restreindre les déplacements des individus visés par des sanctions favorisera la sécurité à long terme. Les pays africains devraient toujours chercher les moyens d'inclure la voix des jeunes dans la construction de leur avenir. Malheureusement, certains dirigeants se sont montrés peu disposés à le faire. Ces dernières années, les dirigeants sud-soudanais ont mené des politiques qui profitent à une élite politique au lieu de créer les conditions dans lesquelles les jeunes peuvent s'épanouir. Les États-Unis espèrent que l'accord de paix - même fragile - pourra améliorer les conditions de vie des jeunes au Soudan du Sud et les encourager à troquer leurs armes contre des outils qui les aideront à bâtir un pays plus sûr et plus prospère.

Les organisations régionales et sous-régionales peuvent s'acquitter de leur responsabilité d'aider les jeunes en exhortant les dirigeants africains à considérer l'héritage qu'ils laisseront. De leur côté, les dirigeants politiques en place depuis longtemps doivent respecter les limites constitutionnelles du pouvoir, en particulier celles qui limitent leur mandat. En outre, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale devraient jouer un plus grand rôle dans le règlement de la crise dans la région anglophone du Cameroun. Voilà des années que cette crise empêche des milliers d'enfants d'aller à l'école - et elle menace aujourd'hui de s'étendre à une région déjà en proie à des conflits. Toutes les parties doivent donc accorder une plus grande attention à cette question.

Mais l'action des gouvernements et des organismes régionaux ne suffit pas. Nous devons également développer les capacités qui permettent de donner plus de voix à la jeunesse africaine, et cela commence par la nécessité de sortir du discours erroné qui veut que les jeunes ne soient que des victimes passives ou *a contrario* des coupables actifs dans les zones de conflit. La réalité, c'est que des jeunes Africains tels que Aya Chebbi, Hafsa Ahmed ou Victor Ochen jouent déjà un rôle important, défendant leurs droits politiques et ceux de leurs concitoyens.

J'ai commencé mes remarques en rappelant notre plus grand point commun – aussi vieux que la nuit des temps et aussi profond que le cœur humain : l'amour de nos enfants, qui nourrit l'espoir que nous formons pour nos enfants. Et je veux revenir sur ce point. Ne pas tenter d'enrayer l'héritage de la violence est immoral et une injure à l'humanité. Ce que chacun dans cette salle ressent pour ses propres enfants devrait nous servir de guide dans ce que nous essayons de faire pour les enfants d'Afrique. Protéger et élever un enfant est la plus noble de toutes les entreprises, une entreprise qui dépasse toutes nos rivalités et toutes nos différences.

Mon pays est convaincu que lorsque les jeunes ont devant eux une voie leur permettant d'atteindre la dignité personnelle et lorsqu'ils sentent ou savent qu'ils sont nécessaires, ils trouvent une raison d'être, une raison d'être qui, associée à un sentiment de dignité, les amène à renoncer à la violence et à se donner une chance de succès. La dignité bannit le désespoir. Le désespoir les séduit et les pousse vers la violence et vers ses instruments, avant même que leur vie n'ait vraiment commencé.

Je crois que chaque enfant sauvé de la dureté de ce monde est une grande réussite. Sauver un grand nombre de personnes, si nous travaillons honnêtement et vigoureusement pour atteindre l'objectif de faire taire les armes, confèrera un honneur moral au Conseil. Les États-Unis investissent déjà dans l'infrastructure de l'Afrique et offrent leur aide. Cependant, il ne faut pas oublier l'infrastructure ultime et première - les enfants d'Afrique. Si nous leur tendons la main, si nous leur parlons et si nous les dirigeons vers une étoile d'espoir et de dignité, cela surpassera toute autre contribution que nous pourrions apporter. En vérité, c'est ce que le Conseil est réellement là pour faire : investir dans l'avenir. Ne pas aider un enfant est cause de larmes et de honte.

La jeunesse africaine joue un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063. Investissons tous dans la génération la plus cool afin qu'elle puisse un jour voir un monde dans lequel la dernière arme à feu a été réduite au silence.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Monsieur le Président, ma délégation voudrait, à l'instar de celles qui l'ont précédée, vous adresser ses chaleureuses félicitations et ses vœux de succès, à l'occasion de ce premier débat du mois d'octobre 2019, consacré au rôle des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, qui marque le début de la présidence sud-africaine du Conseil de sécurité.

Elle félicite également la Fédération de Russie pour l'excellent travail accompli au cours du mois écoulé ainsi que tous les intervenants pour la qualité de leurs présentations et la pertinence de leurs recommandations.

Les données sur les conflits qui ont cours sur le continent africain ainsi que de nombreuses études sur les nouvelles formes de criminalité dans nos États nous enseignent que malgré l'énorme potentiel qu'ils représentent, les jeunes ne parviennent toujours pas à contribuer de manière significative à la consolidation de la paix, en raison de nombreuses pesanteurs politiques et sociales. C'est fort de ce constat que l'Union africaine a traduit sa volonté, à travers la feuille de route de l'Architecture africaine de paix et de sécurité pour la période 2016-2020, de promouvoir les politiques d'autonomisation des jeunes, afin d'accroître leurs contributions aux processus de paix, de reconstruction nationale et de développement post-conflit.

Il s'agit en d'autres termes de valoriser le potentiel des jeunes et de les amener à investir leur énergie et leur créativité dans les activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix, en les impliquant davantage dans les actions de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, mais également dans les processus politiques de sortie de crise et de consolidation de la paix.

Dans le cadre de sa stratégie de sortie de crise, la Côte d'Ivoire a mis un accent particulier sur les outils associatifs qui permettent de mieux canaliser la contribution des jeunes aux activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Il en va ainsi de la création d'un parlement des jeunes qui constitue non seulement, un cadre d'expression démocratique et de participation active la politique gouvernementale de promotion de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale,

mais favorise également l'émergence d'une conscience citoyenne engagée pour la paix et la stabilité durable. Représenté sur l'ensemble du territoire national grâce à un réseau d'associations partenaires, ce parlement constitue en effet une véritable passerelle entre les jeunes et les différentes strates de la société ivoirienne.

En outre, ma délégation est d'avis qu'il est indispensable que notre ambition commune de faire taire les armes s'appuie sur une lutte sans relâche contre la précarité et le chômage. Ces deux fléaux sont les principaux ferments de l'extrémisme violent et de la radicalisation des jeunes, la frange la plus exposée aux offres des réseaux criminels transnationaux et des groupes armés. Il s'avère donc nécessaire d'investir davantage dans le secteur éducation-formation et de créer les conditions propices à l'entrepreneuriat privé et la création d'emplois décents.

S'il est indéniable que la conjugaison des efforts de la communauté internationale est indispensable pour faire taire les armes en Afrique, il convient de reconnaître également que c'est aux États qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de mettre en œuvre des stratégies nationales de contrôle des armes. C'est dans cette logique que la Côte d'Ivoire a mis en place un cadre juridique national, en lien avec la Convention de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et le Traité sur le commerce des armes.

Sur le plan opérationnel, la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des ALPC a été menée concomitamment avec le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion qui, faut-il le souligner, a privilégié la resocialisation des ex-combattants.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur les ALPC et du Traité sur le commerce des armes, il me plaît de citer en exemple et de saluer la coopération entre les Commissions nationales de lutte contre la prolifération et la circulation des armes légères et de petit calibre des États membres de la CEDEAO.

En effet, cette coopération remarquable contribue au renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre le trafic des armes et favorise les échanges réguliers d'expériences et de bonnes pratiques. Ce faisant, elle a permis aux États membres d'enregistrer des progrès significatifs dans le domaine du contrôle, du marquage et de la sécurisation des stocks d'armes et de munitions.

C'est le lieu pour la Côte d'Ivoire de faire un plaidoyer en faveur de la poursuite de l'appui multiforme de l'Union africaine et des partenaires internationaux au renforcement des capacités des organisations régionales, afin d'accroître leur efficacité dans la lutte contre la prolifération des armes, la sensibilisation et le désarmement communautaire, en relation avec les organisations de la société civile.

Pour conclure, ma délégation voudrait lancer un appel pressant à la communauté internationale, avec en première ligne le Conseil, à l'effet de soutenir l'initiative de l'Union africaine « Faire taire les armes d'ici 2020 », expression de la volonté de ses États membres d'œuvrer à l'avènement de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique.

**M. Heusen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous tenons, pour commencer. Monsieur le Président, à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, et l'Allemagne apprécie grandement le fait que vous nous laisserez libres au moins quelques week-ends durant le mois. À cet égard, j'apprécie ce que M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie, a accompli à la présidence du Conseil le mois dernier.

En ce qui concerne le sujet à l'examen, nous apprécions vivement que l'Afrique du Sud l'ait placé en tête de son ordre du jour. Je ne sais pas si cela a été fait intentionnellement une semaine seulement après que nous avons vu plusieurs centaines de milliers de jeunes dans les rues de New York, lorsque Greta Thunberg et de nombreux autres jeunes étaient à l'ONU pour exprimer leur volonté et leur enthousiasme et présenter leurs initiatives dans la lutte contre l'énorme problème que sont les changements climatiques.

J'apprécie donc beaucoup, Monsieur le Président, que vous mettiez une fois de plus l'accent sur la jeunesse, en particulier sur les jeunes en tant que moteurs du changement. Lors des exposés des quatre jeunes présentateurs, nous avons entendu de nombreux exemples de situations où des jeunes étaient déjà engagés. J'ai écouté attentivement ce que M<sup>me</sup> Aya Chebbi, Envoyée spéciale de l'Union africaine pour la jeunesse, avait à dire au sujet d'exemples concrets dans lesquels les jeunes sont déjà des moteurs du changement.

Nous devons faire en sorte que les femmes et les jeunes soient systématiquement inclus chaque fois que nous avons des négociations. Alors que nous préparions notre déclaration d'aujourd'hui, nous avons tenu compte

de ce que les délégués de la jeunesse allemands auprès de l'ONU avaient préparé. Nous sommes très heureux d'avoir non seulement des représentants de la jeunesse de l'Union africaine dans cette salle, mais aussi des délégués de la jeunesse allemands. Nous incluons dans cette déclaration ce que ces jeunes ont à dire.

Tout d'abord, je voudrais commencer là où mon collègue de la Côte d'Ivoire s'est arrêté, notamment en ce qui concerne l'Union africaine. L'Allemagne appuie pleinement l'initiative de l'Union africaine visant à faire taire les armes d'ici 2020. Il est très heureux que le Conseil l'ait approuvée, mais 2020 approche à grands pas et il reste encore beaucoup à faire dans la lutte contre la prolifération des armes et des munitions, qui, après tout, sont le véritable combustible des conflits.

La lutte contre la prolifération des armes et le désarmement sont également une priorité pour les membres du Conseil de sécurité.

Concrètement, nous nous associons à l'Union africaine pour réduire les flux d'armes et de munitions vers les États fragiles et formons une nouvelle génération d'experts qui joueront un rôle de chef de file dans la maîtrise des armements. Nous cherchons également à faire profiter les pays africains de l'expérience que nous avons acquise dans les Balkans occidentaux en matière de contrôle des armes légères, une expérience que nous avons d'ailleurs présentée aux États Membres.

L'Allemagne fournit également une protection et des services de base aux personnes qui sont particulièrement menacées et qui ont été victimes du conflit dans la région du lac Tchad, grâce à des projets d'appui de Plan International qui visent à apporter un soutien psychosocial aux jeunes victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous appuyons la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Gamba, et les efforts qu'elle mène pour réinsérer les enfants soldats dans la société. C'est pour nous une condition préalable très importante pour une consolidation durable de la paix.

J'aimerais revenir à ce qu'a dit M<sup>me</sup> Aya Chebbi. Elle a énuméré un certain nombre de liens, et j'aimerais commencer par le premier qu'elle a évoqué, à savoir le lien avec la gouvernance. J'ai déjà mentionné ici à plusieurs reprises l'étude du Programme des Nations Unies pour le développement de 2017, intitulée « Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique », qui indique très clairement que la mauvaise gouvernance, l'absence d'état de droit et le manque d'éducation et de

possibilités économiques conduisent les jeunes à l'extrémisme. La bonne gouvernance est donc essentielle.

En ce qui concerne le lien avec les inégalités, les délégués allemands de la jeunesse ont placé cette problématique en tête de leur liste. En ce qui concerne le lien avec les changements climatiques, nous sommes très heureux qu'elle l'ait mentionné, car nous pensons nous aussi que c'est très important, et nous en avons beaucoup entendu parler la semaine dernière.

Le dernier point que je voulais relever de sa déclaration était la nécessité de remplacer les balles par des livres. C'est l'un des points clefs des demandes formulées par les délégués allemands de la jeunesse et concerne les armes. Nous avons entendu Victor Ochen parler d'un jeune homme qui a dit que son arme était sa vie. C'est un immense problème, et nous devons faire quelque chose pour y remédier.

Comment y parvenir? On peut essayer de mettre fin à la production d'armes et interdire les armes à feu. À défaut, on peut interdire les exportations d'armes et, plus particulièrement, cesser les livraisons d'armes aux régions en crise et en conflit. Au lieu de financer les armes, il faut financer les livres, l'éducation ou d'autres projets. Je voudrais simplement mettre en exergue un projet que l'Allemagne appuie à Bamako, projet qui encourage et aide les jeunes à participer à des activités culturelles telles que le hip-hop, le rap et la danse contemporaine. J'invite d'ailleurs Jerry à y participer. Ce projet renforce le rôle des jeunes dans la société et leur ouvre d'autres perspectives que ce qu'offrent les extrémistes et les groupes violents.

Pour terminer, je mentionnerai que quelques propositions opérationnelles ont été formulées. L'une d'entre elles était d'inviter davantage de jeunes à faire des exposés, non seulement aujourd'hui, mais sur d'autres sujets aussi. Lorsque l'Allemagne a assuré la présidence en avril, nous avons eu quelques jeunes intervenants, et j'aimerais rappeler au Conseil la jeune Syrienne handicapée qui a fui la Syrie en fauteuil roulant pour gagner l'Allemagne (voir S/PV.8515). C'était une jeune femme très impressionnante.

J'ai entendu, et je veux m'arrêter là, une proposition de M<sup>me</sup> Gawanas concernant un groupe d'experts ou un groupe de travail informel sur la jeunesse. Ce n'est sans doute pas le moment ni le lieu d'en parler, mais il serait utile qu'elle nous explique à l'occasion la contribution que pourrait apporter un tel groupe. S'agirait-il d'un groupe où les jeunes auraient leur place à la table

ou s'agirait-il encore une fois de nous, les vieux, assis autour de la table à discuter de la question? Nous devons amener les jeunes à s'asseoir à la table pour qu'ils puissent débattre des problématiques qui les touchent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je parlerai avec le représentant de l'Allemagne de sa recommandation en dehors de la salle du Conseil.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Ma délégation félicite l'Afrique du Sud de son accession à la présidence tournante du Conseil de sécurité pour ce mois. La Chine vous assure de son plein appui, Monsieur le Président. Nous félicitons également la Russie du succès de sa présidence du Conseil en septembre.

La Chine remercie l'Afrique du Sud d'avoir pris l'initiative de tenir la séance publique d'aujourd'hui. Nous avons écouté attentivement les exposés de la Conseillère spéciale Gawanas, de l'Envoyée spéciale Chebbi et des représentants de la société civile.

Porteurs d'espoir pour leur pays et pour l'avenir du monde, les jeunes représentent un facteur précieux pour la promotion du développement social et économique et une force importante pour la préservation de la paix dans le monde. Le Président Mao Zedong, fondateur de la nouvelle Chine, a dit un jour aux jeunes :

« Vous, les jeunes, vous êtes dynamiques, en plein épanouissement, comme le soleil à 8 ou 9 heures du matin. C'est en vous que réside l'espoir. »

Le regretté Président sud-africain Nelson Mandela a également déclaré que la jeunesse était le plus grand atout d'une nation.

L'Afrique est le continent qui compte la plus jeune population. Les jeunes participent activement à l'édification des nations et jouent un rôle important dans la revitalisation de l'Afrique. Ils travaillent d'arrache-pied pour la paix, apportant leur contribution à la réalisation de l'initiative Faire taire les armes d'ici 2020 et à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine par le biais de mesures concrètes.

Les jeunes touchés par les conflits armés et l'absence de développement sont également confrontés au problème de la marginalisation. Ils sont aux prises avec des défis tels que la pauvreté et le chômage. Si nous voulons promouvoir la paix, la sécurité et le développement en Afrique, nous devons appuyer et encourager les jeunes alors qu'ils grandissent.

En ce qui concerne le règlement des différends par la consultation, l'Afrique a une solide tradition

de recours à la négociation et aux consultations. Les organisations régionales et sous-régionales du continent ont également une fructueuse expérience dans le domaine des bons offices. La Chine a toujours appuyé la démarche des pays africains visant à trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

Si l'on veut avancer dans le règlement politique de situations de crise, il faut prendre dûment en considération les facteurs pertinents pour les jeunes, assurer leur participation constructive, écouter leurs opinions, tirer parti de l'atout qu'ils représentent et créer les synergies les plus fortes en faveur de la paix.

Il est important de promouvoir la paix par la culture. La paix incarne une aspiration commune aux différentes cultures. Il est important de mobiliser les peuples du monde entier, les jeunes en particulier, pour leur faire comprendre que la paix est une valeur suprême et les sensibiliser au concept d'harmonie dans la diversité. Dans un esprit de respect mutuel entre cultures, nous préconisons le renforcement des échanges, la promotion de la confiance mutuelle, l'élargissement de la coopération et la recherche d'une solution gagnant-gagnant afin d'ouvrir progressivement une nouvelle voie pour promouvoir la paix par la culture.

En ce qui concerne la recherche de la paix par le développement, le développement est le fondement de l'édification de la paix et du maintien d'une paix pérenne. Il est impératif de placer le développement économique et social au premier plan et d'aider les pays à choisir en toute indépendance leur voie de développement.

La Chine est prête à coordonner étroitement la mise en œuvre conjointe de l'initiative « Une Ceinture et une Route » avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les stratégies de développement des pays africains afin de les aider à accroître leur interconnectivité, à renforcer leurs capacités de développement et à éliminer les causes profondes des conflits.

Il est essentiel d'être axé sur l'action. Des discours creux ne sont la solution à aucun problème. Nous devons apporter une aide concrète aux jeunes en Afrique. Au Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu en 2018, la Chine a décidé de travailler avec l'Afrique pour établir 10 ateliers Luban sur le continent afin d'offrir une formation professionnelle à de jeunes Africains. Le premier a déjà été créé et a ouvert ses portes à Djibouti.

Nous sommes en train de mettre en place le Centre de coopération Chine-Afrique sur l'innovation afin de promouvoir la coopération des jeunes en matière d'innovation et d'entrepreneuriat. Un programme sur mesure est en cours de réalisation pour former 1 000 professionnels africains de haut niveau. Nous offrirons à l'Afrique 50 000 bourses d'études et 50 000 possibilités de formation dans des séminaires et des ateliers, parrainées par le Gouvernement, et inviterons 2 000 jeunes Africains à venir en Chine pour des échanges. Nous entendons former de jeunes chercheurs en agronomie et des entrepreneurs dans l'agrobusiness. De tels projets soutiendront le développement des jeunes en Afrique et contribueront à faire taire les armes.

La Chine et les pays africains entretiennent de bonnes relations d'amitié, de fraternité et de partenariat. La sincérité qui engendre l'amitié, la bonne foi et la poursuite du bien commun et des intérêts partagés est souligné par le Président Xi Jinping en tant que principe fondamental de la politique africaine menée par la Chine. La Chine appuie l'initiative Faire taire les armes d'ici 2020. Dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine, la Chine et l'Afrique s'unissent pour bâtir une communauté d'avenir partagé empreinte de responsabilité conjointe, de coopération mutuellement bénéfique et de bien-être pour tous, ainsi que pour oeuvrer de concert au rajeunissement de nos cultures et au renforcement de notre sécurité. Nous entendons continuer d'œuvrer avec nos frères africains pour promouvoir un développement complet de la jeunesse et pour apporter une contribution concrète à la promotion de la paix et du développement en Afrique.

**M. Pecsteen de Buytswerve** (Belgique) : Je vous félicite de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité, Monsieur le Président, et vous présente tous nos vœux de succès. Nous félicitons également la délégation russe de sa présidence réussie le mois dernier.

La Belgique soutient l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 et nous saluons l'intention de l'Union africaine de mettre la jeunesse au cœur de cette initiative.

Le continent africain est le seul où la population de jeunes continue à croître d'année en année. D'ici à 2050, la population du continent devrait doubler, passant d'1 milliard d'habitants aujourd'hui à près de 2,4 milliards. La moitié de ces habitants aura alors moins de 25 ans. Cette perspective offre des opportunités extraordinaires en termes d'innovation et de

créativité. Mais ce bouleversement démographique, s'il n'est pas accompagné, porte aussi le risque de nouvelles difficultés pour le continent.

L'exclusion politique, sociale ou économique est un facteur de risques. Elle peut alimenter la méfiance collective à l'égard des institutions politiques nationales et internationales censées servir et protéger les jeunes. Il est donc primordial d'investir dans l'éducation et dans la création d'un environnement favorable à la participation et à l'inclusion des jeunes adultes dans les processus de paix, y inclus les processus de médiation. L'égalité d'accès à une éducation inclusive et de qualité, ainsi que l'opportunité d'accès à un emploi décent sont des éléments déterminants pour la création de cet environnement.

Pour ces raisons, une des priorités de la coopération belge en Afrique concerne l'insertion socio-économique des jeunes, comme en Ouganda où nous appuyons la mise en œuvre de la politique « *Skilling Uganda* » (faire de l'Ouganda un pays riche de compétences), au Maroc où nous stimulons l'entrepreneuriat des jeunes, ou encore au Burkina Faso où la Belgique renforce les compétences numériques des jeunes.

La résolution 2419 (2018) appelle à une inclusion accrue de la jeunesse dans les processus de paix. Ce texte prend aujourd'hui toute sa pertinence dans le contexte africain. Nous devons reconnaître les jeunes comme des acteurs à part entière. Pour cela, nous devons changer nos normes, nos pratiques et nos attitudes.

Comme l'a dit M<sup>me</sup> Hafsa Ahmed, les jeunes ne sont pas seulement les leaders de demain, ils sont déjà, souvent, les leaders d'aujourd'hui. Et je voudrais remercier nos intervenants de ce matin pour leurs exposés et leurs témoignages.

Par ailleurs, les jeunes constituent souvent la majorité des groupes armés en Afrique. La prise en compte de ces jeunes devrait occuper une place centrale dans les processus de désarmement, démobilisation et réintégration et de réforme du secteur de la sécurité, ainsi que dans les programmes de réduction de la violence au sein des communautés et dans les actions destinées à prévenir l'extrémisme violent.

J'aimerais conclure en saluant les initiatives entreprises par l'Union africaine en faveur d'une plus grande implication la jeunesse, et saluer le travail de son Envoyée spéciale pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Aya Chebbi. Les partenariats sont, ici aussi, porteurs d'idées nouvelles et d'initiatives originales. La Belgique soutient les

initiatives de la société civile et les plateformes de coopération comme le « AU-EU Youth Cooperation Hub » (pôle de coopération entre l'Union européenne et de l'Union africaine sur la jeunesse), qui met en œuvre des projets pilotes, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité, entre jeunes du continent africain et du continent européen.

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : Ce débat, quelques jours après la mobilisation formidable dont nous avons été témoins lors du Sommet pour le climat, comme le Représentant permanent de l'Allemagne vient de le rappeler, souligne très justement l'importance fondamentale d'écouter ce que les jeunes ont à nous dire et d'associer les générations futures aux discussions et décisions qui doivent nous permettre de régler ensemble les crises et les défis contemporains. L'interaction et la solidarité entre les générations sont indispensables. Je voudrais à cet égard remercier chacun des intervenants jeunes de ce jour d'avoir partagé leurs expériences et leurs recommandations respectives.

Le Conseil connaît l'engagement de la France pour l'Afrique. À Ouagadougou en novembre 2017, le Président Macron a décrit les fondements de notre partenariat avec l'Afrique, qui repose non seulement sur l'avancement de la paix et de la sécurité, sur les progrès du développement et de l'innovation, mais aussi et surtout sur la jeunesse africaine, qui est au cœur de notre avenir commun, et dont l'épanouissement constitue un enjeu fondamental. Là où les besoins et les attentes de la jeunesse sont ignorés, il ne peut y avoir de stabilité et de paix durable.

Le chemin pour atteindre une paix durable en Afrique ne peut en effet se limiter à la réponse militaire aux crises et aux menaces. Une approche plus large est nécessaire, comme Aya Chebbi, Hafsa Ahmed et Victor Ochen nous l'ont très éloquemment expliqué. C'est d'ailleurs tout l'objectif de l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, que la France soutient et qui ne pourra être atteint sans la participation pleine et entière des jeunes, et sans que ces derniers n'aient les moyens de satisfaire leur besoin de reconnaissance sociale, leur besoin d'épanouissement professionnel et personnel et aussi, plus largement, le sens des espoirs politiques.

Les jeunes font preuve d'optimisme et de mobilisation et nous devons tout à la fois leur marquer notre reconnaissance et les encourager, en paroles et surtout en actes. Il existe de nombreux exemples concrets et très instructifs d'initiatives menées par des jeunes femmes

et des jeunes hommes engagés à travers tout le continent. Nous avons été, je crois, tous, impressionnés par la détermination de la jeunesse burkinabé à défendre, à deux reprises et parfois au prix de sa vie, les acquis de la démocratie et de l'état de droit au Burkino Faso. Personnellement, j'admire cette capacité de la jeunesse à agir et à s'unir en se servant des réseaux sociaux et en développant de nouvelles techniques, souvent plus créatives et plus participatives.

L'engagement démocratique de la jeunesse tunisienne, pendant et après la révolution, a été remarquable. J'ai pu constater son dynamisme lors de ma précédente affectation en Tunisie, notamment à l'occasion des forums de la jeunesse, qui ont été organisés avec le soutien de la France.

La France soutient aussi l'action du Programme des Nations Unies pour le développement, en lien avec l'Union africaine, pour le renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes, avec une approche qui fait le lien entre l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 » et l'agenda « Jeunes, paix et sécurité ».

Malheureusement, à rebours de ce qu'il faudrait faire, les jeunes continuent d'être victimes de stéréotypes et de discriminations. Ils restent largement exclus des processus de décisions, des institutions politiques et du marché de l'emploi. Ils sont parfois perçus uniquement ou d'abord comme des auteurs de troubles ou un vivier pour l'extrémisme violent. Ces stéréotypes sont trop souvent utilisés comme des prétextes pour ignorer leurs revendications, brimer leurs droits, voire les réprimer avec violence. Parmi les jeunes, les jeunes femmes sont les plus durement touchées par les injustices, l'exclusion et les normes sociales discriminantes, notamment lors des conflits. À cet égard, la France soutient le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, qui vise notamment à faire valoir la voix des femmes et des jeunes femmes pour bâtir une paix durable.

Nous devons garantir à tous les jeunes le respect de leurs droits les plus fondamentaux, dont la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement. La jeunesse doit pouvoir prendre part aux processus de prise de décisions. Elle doit également pouvoir être pleinement prise en compte dans les règlements de paix. Il est très opportun, comme cela a été suggéré, que les jeunes puissent venir nous « briefer » régulièrement, y compris sur les situations dans des pays donnés.

Pour permettre à la jeunesse d'exprimer pleinement son potentiel, l'éducation demeure pour la France la priorité absolue. Elle constitue la meilleure prévention de tous les obscurantismes et de toutes les dérives violentes. La France a fait de l'éducation la priorité aux niveaux international et national, avec plus de 300 millions d'euros consacrés à l'éducation de base en Afrique à travers le Partenariat mondial pour l'éducation et notre aide bilatérale. Cet engagement a été réaffirmé dans le cadre du Groupe des Sept présidé par la France, notamment à l'occasion de la réunion des Ministres de l'éducation et du développement, à laquelle des représentants de la jeunesse des pays du Sahel avaient été invités. La France a enfin souhaité rénover sa politique de développement pour adopter une approche partenariale visant à mieux associer la société civile, la jeunesse, les entreprises et les diasporas. La France veillera également à mettre la jeunesse au cœur du Forum Génération Égalité, qui est organisé conjointement avec le Mexique et ONU-Femmes et sera accueilli à Paris en juillet 2020.

La France appelle tous les acteurs à s'engager pour permettre la participation active de la jeunesse à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Nous saluons ainsi l'appel à initiatives destiné aux organisations de jeunes de la société civile, qui a été lancé par l'Organisation internationale de la Francophonie. Nous attendons également avec intérêt les recommandations qui seront faites par le Secrétaire général dans son rapport sur l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), qui ont établi le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Il est en effet grand temps de saisir pleinement l'immense potentiel des jeunes pour instaurer et maintenir la paix et la sécurité internationales, et pour construire les sociétés justes, paisibles et inclusives, dans le respect de la nature, auxquelles nous avons tous collectivement souscrit dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour terminer sur une note un peu plus littéraire, je citerai Amadou Hampâté Bâ, qui disait que « La vie humaine est comme un grand arbre et chaque génération est comme un jardinier ». Nous avons donc beaucoup à faire pour cultiver notre jardin commun.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous voudrions vous féliciter sincèrement, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous vous souhaitons plein succès dans votre travail. Je voudrais

également remercier la Fédération de Russie et l'Ambassadeur Vassily Nebenzia et les membres de son équipe de leur excellente présidence du Conseil le mois dernier.

Une Afrique prospère, intégrée et exempte de guerre est un noble objectif, qui, nous l'espérons, deviendra sans tarder une réalité sur le terrain. L'initiative Faire taire les armes d'ici 2020 est une feuille de route qui nous permettra d'atteindre cet objectif, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cette initiative a été approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2457 (2019), adoptée en février. À cet égard, je tiens à dire que l'État du Koweït est prêt à assumer le partenariat et la coopération en soutien aux efforts déployés par tous les États du continent africain pour surmonter les obstacles et les défis.

Ce qu'il faut, ce sont des efforts internationaux concertés et multilatéraux. Nous devons coopérer avec les organisations régionales et sous-régionales pour élaborer des solutions, des approches et des stratégies permettant de relever les défis socioéconomiques et les obstacles en matière de sécurité et de développement en vue d'instaurer une paix et une sécurité durables en Afrique. Dans ce contexte, je voudrais souligner les éléments suivants.

Premièrement, si les jeunes sont enclins à adopter des idéologies extrémistes radicales, c'est parce que leurs besoins et leurs aspirations sont passés sous silence, les portes leur sont fermées et ils sont continuellement marginalisés, alors qu'ils représentent 20% de la population africaine. Cela les pousse à rejoindre des groupes terroristes et des bandes criminelles, d'autant que, selon les statistiques de l'ONU, 600 millions de ces jeunes vivent dans des zones de conflit. Pour contrer ce phénomène, nous devons accorder de l'attention aux jeunes. Pour ce faire, nous devons échanger directement avec eux par l'intermédiaire de forums de la jeunesse, comme le Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat, qui s'est tenu la semaine dernière à la demande du Secrétaire général.

Deuxièmement, les conflits et les guerres prolongés en Afrique, dont certains trouvent leur origine dans des tensions ethniques, sectaires ou religieuses, ont largement contribué au recrutement d'enfants, qui ont été contraints de prendre les armes et de participer aux combats, et dont l'innocence et les rêves ont été volés. Il convient de faire la lumière sur ce phénomène afin d'y remédier efficacement. En outre, nous devons éloigner les enfants des zones de guerre, les réadapter, leur

fournir l'aide dont ils ont besoin et les réintégrer dans la société.

Troisièmement, la proclamation par l'Union africaine de 2019 « Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique » montre bien que les guerres et l'insécurité qui durent depuis des décennies ont causé de grandes souffrances sur le continent africain, ce qui a entraîné une augmentation des migrations et des déplacements internes hors des zones de conflit mais aussi vers des zones de précarité et de vulnérabilité. Avec plus de 24 millions de personnes déplacées en Afrique, un fardeau économique, sécuritaire et environnemental se fait sentir dans de nombreuses régions, provoquant des vagues de migration illégale. Nous devons remédier aux causes profondes des conflits et instaurer la stabilité, la paix et la sécurité afin d'endiguer le phénomène des déplacements, qui constitue une menace régionale et internationale.

Quatrièmement, le terrorisme est l'un des plus grands défis auxquels se heurte l'Afrique. Les rapports et les statistiques montrent qu'un grand nombre de jeunes Africains, filles et garçons, rejoignent les rangs des groupes terroristes, et que ce nombre ne saurait être sous-estimé. C'est pourquoi, pour mettre fin au terrorisme, nous devons nous attaquer à ses causes profondes en sensibilisant l'opinion, en promouvant la culture de la paix et en encourageant la tolérance et le respect entre les peuples africains.

De surcroît, nous ne pouvons pas passer sous silence les effets de la pauvreté et du chômage. Ils constituent un terreau fertile pour la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique. La pauvreté, la marginalisation et d'autres facteurs poussent les gens à rejoindre les groupes terroristes et les communautés locales à les héberger, pour des raisons idéologiques ou matérielles. C'est pourquoi nous avons besoin d'une approche spécifique et globale pour prévenir et combattre le terrorisme.

Enfin, il est essentiel que nous tenions compte du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans toutes les conférences et réunions et à tous les niveaux. Les organisations régionales doivent accorder une plus grande attention à cette question, comme l'a fait récemment la Ligue des États arabes en créant le prix « Young Model » pour récompenser les jeunes. L'Union africaine a également lancé plusieurs initiatives en faveur de la jeunesse, dont la Charte africaine de la jeunesse en 2006, et nous attendons avec intérêt la mise

en œuvre du Plan d'action 2019-2020 de l'Envoyée de l'Union africaine pour la jeunesse. Nous devons également souligner l'importance de donner aux jeunes la possibilité d'occuper des postes de direction et de participer aux processus décisionnels, conformément à la résolution 2250 (2015).

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence. Je remercie également la délégation russe d'avoir assuré la présidence du Conseil de sécurité le mois dernier avec un grand professionnalisme, comme à son habitude.

Je vous remercie aussi, Monsieur le Président, d'avoir organisé un débat sur cette importante question. Je remercie les intervenants de leurs exposés. Comme mes collègues, j'ai trouvé que ces exposés incitaient à réfléchir. Ils nous rappellent que nous devons nous efforcer d'intégrer différents points de vue lorsque nous choisissons les intervenants pour nos séances.

Faire taire les armes en Afrique est notre ambition commune. Il sera impossible d'y parvenir sans la participation et l'autonomisation des jeunes africains. Je trouve que M<sup>me</sup> Chebbi a soulevé des questions importantes concernant les discours sur les jeunes, qui peuvent poser problème, et je suis d'accord avec elle sur ce point.

Mais puisque nous sommes ici au Conseil de sécurité, qu'il me soit permis, au moins, de commencer par parler des questions de paix et de sécurité internationales, avant de passer à d'autres remarques plus générales. Tous les jeunes sont en droit de grandir libre et sans craindre la violence. Malheureusement, tel n'est toujours pas le cas pour de nombreux enfants et de nombreux jeunes dans certaines parties de l'Afrique. Au Soudan du Sud, par exemple, s'il est très positif de constater que 955 enfants ont été relâchés par les groupes armés en 2018, il est triste et préoccupant d'apprendre que 453 autres auraient été recrutés et utilisés par des acteurs armés. Le Royaume-Uni appelle les parties au Soudan du Sud à redoubler d'efforts pour mettre fin aux violations graves commises contre des enfants et lutter contre l'impunité. Il nous faut veiller à soulever cette question durant la visite que nous effectuerons prochainement et à être unis dans notre demande d'action.

Partout où ils sont touchés par les conflits, les jeunes et les enfants méritent de bénéficier d'un appui et de services afin de les aider à jouir d'un avenir plus radieux. Cela doit notamment inclure l'accès à l'éducation. La semaine dernière, nous avons été en mesure

d'annoncer une aide de 630 millions de dollars en appui à l'éducation, des femmes et des filles en particulier, et le Royaume-Uni s'est récemment engagé à verser 110 millions de dollars supplémentaires au fonds « Éducation sans délai » – le fonds de l'UNICEF qui dispense une éducation dans les situations de crise. Ces montants permettront à 600 000 enfants dans les pays touchés par un conflit de recevoir une éducation.

Mais la tâche est gigantesque, et je voudrais rappeler au Conseil que l'UNICEF estime qu'au moins le même nombre d'enfants – c'est-à-dire 600 000 – sont non scolarisés à cause de la violence politique rien qu'au Cameroun. Nous espérons que le dialogue national annoncé dernièrement au Cameroun s'attaquera aux causes profondes de la crise dans ce pays afin que les enfants et les jeunes puissent recevoir l'éducation dont ils ont besoin pour se développer.

Lorsque l'on donne des moyens aux enfants et qu'on les implique dans les décisions qui concernent leur avenir, ils peuvent agir en tant que puissants agents de changement, ainsi que le Conseil l'a reconnu dans ses résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018). Les jeunes africains ne méritent pas seulement d'avoir leur mot à dire sur la façon dont sont gérées les sociétés, ils ont aussi le droit de le faire; ils ne méritent pas seulement de jouer un rôle constructif dans la prévention et le règlement des conflits et dans les efforts de consolidation de la paix mais sont aussi essentiels pour l'aboutissement de ces efforts. Nous savons, sur la base des données d'expérience et des études qui ont été menées, que les efforts de paix et de réconciliation qui associent les femmes et les jeunes et sont donc, par définition, inclusifs, ont 35 % de plus de chances d'avoir un effet durable de 15 ans ou plus.

Nous avons pu voir la force des mouvements en faveur du changement menés ces derniers mois par les jeunes en Afrique; des jeunes qui ont été en première ligne du mouvement pacifique pour un gouvernement civil et responsable au Soudan. J'ai écouté le Premier Ministre Hamdok à l'Assemblée générale la semaine dernière (voir A/74/PV.10) et j'ai été inspiré par ce qu'il avait à dire, en particulier son engagement à donner aux femmes et aux jeunes une place centrale dans la construction d'un Soudan meilleur. Partout dans le monde, les jeunes sont encore trop souvent à la marge de la vie politique et civique – par exemple, les jeunes de moins de 30 ans représentent plus de la moitié de la population mondiale mais moins de 2 % des législateurs élus.

Encore une fois, les jeunes africains sont à l'avant-garde des efforts visant à changer la situation. Au Nigéria, de jeunes avocats ont fait campagne pour faire sauter une barrière à la participation des jeunes en politique. La loi « Not too young to run » (« Pas trop jeune pour être candidat »), adoptée en 2018, a abaissé l'âge minimum requis pour les candidats à des fonctions électives et a depuis inspiré une campagne mondiale appuyée par l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse. Le Royaume-Uni appuie sans réserver l'initiative « Not too young to run ».

Les jeunes africains qui sont trop jeunes pour voter ou pour se porter candidat continuent de se mobiliser pour agir face aux défis mondiaux, et je voudrais saluer le rôle de chef de file de jeunes activistes adolescents comme Leah Namugerwa, qui fait campagne pour une action contre les changements climatiques en Ouganda, et Peace Ayo Adegbola, qui plaide en faveur de l'éducation des filles au Nigéria. Que toutes deux me pardonnent si j'ai mal prononcé leurs noms.

Si tous les jeunes africains avaient la possibilité de donner libre cours à leurs qualités de chef de file et de réaliser leurs aspirations, l'incidence sur le continent et sur le monde serait porteuse de transformation. Pour que cela se produise, tous les jeunes africains ont besoin de ce que tant de jeunes dans le monde considèrent comme un acquis : la paix et la sécurité, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, une éducation et des soins de santé de qualité, et l'accès à des possibilités d'emplois productifs. Je suis d'accord avec M<sup>me</sup> Chebbi sur l'importance d'accorder un effort particulier à la lutte contre la violence fondée sur le genre, et j'ajouterais que la fourniture de soins de santé doit inclure la santé sexuelle et procréative.

Le Royaume-Uni continuera de travailler avec ses partenaires africains sur les initiatives visant à relever tous ces défis, y compris à l'occasion du sommet Royaume-Uni/Afrique sur l'investissement qui doit se tenir à Londres en 2020, car l'investissement est un élément indispensable de notre appui global à la paix et à la stabilité à long terme de l'Afrique. Nul besoin pour moi de dire que la relation entre le Royaume-Uni et l'Afrique et ses peuples est une relation qui résiste au temps.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait avant toute chose féliciter la République sud-africaine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois d'octobre. Nous lui souhaitons plein succès et

l'assurons du plein appui de la Guinée équatoriale. Nous voudrions aussi féliciter la Fédération de Russie pour son impeccable présidence du Conseil en septembre. Nous remercions par ailleurs tous les intervenants – la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique, M<sup>me</sup> Gawanas; l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Chebbi, ainsi que M<sup>me</sup> Ahmed et M. Ochen – pour leurs magnifiques exposés.

La question qui nous occupe aujourd'hui – La paix et la sécurité en Afrique : Mobiliser les jeunes en vue de faire taire les armes d'ici à 2020 – préoccupe grandement la Guinée équatoriale et est une de ses priorités. Durant notre présidence du Conseil en février dernier, nous avons présenté, au nom de l'Union africaine, la résolution 2457 (2019) sur l'objectif de faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 (voir S/PV.8473) et, en novembre, nous organiserons une conférence à Malabo sur le même thème, conférence à laquelle tout le monde est invité. Tous ces exemples dénotent la volonté de la Guinée équatoriale de contribuer à la réalisation de cet objectif.

Nous sommes préoccupés par la prolifération des conflits armés en Afrique, ainsi que par l'instabilité et l'avancée progressive du terrorisme dans notre région. Les conflits armés sont un grave obstacle au développement de l'Afrique et ils influent sur tous les autres aspects de la vie de notre continent. Tant que ces conflits feront rage, le développement durable restera une chimère. Les conflits ont une incidence négative sur la trajectoire de développement social, politique et économique de l'Afrique, ils contribuent à affaiblir les capacités des gouvernements touchés de fonctionner efficacement et empêchent leurs populations de donner toute la mesure de leur potentiel. Les jeunes et les femmes sont les plus touchés par cette situation.

C'est pourquoi l'Afrique se doit de s'attaquer aussi bien aux symptômes qu'aux causes profondes des conflits. Tout en nous penchant sur les problèmes actuels de paix et de sécurité, nous devons aussi nous efforcer d'en éliminer la source, redoubler d'efforts pour accélérer le développement, réduire la pauvreté, lutter contre le chômage des jeunes, et éliminer ainsi le terreau sur lequel se développent les conflits et l'extrémisme violent.

Les tensions nationales, ethniques, religieuses et sociales complexes sont un élément crucial à cet égard, car les intégristes, les criminels, les organisations terroristes et les mercenaires exploitent ces problèmes pour semer la terreur sur nos terres et se nourrissent, de

plus, très souvent de nos jeunes. Le contrôle du trafic des armes légères et de petit calibre est un élément tout aussi important pour parvenir à éradiquer les conflits en Afrique. Nous encourageons la poursuite du plaidoyer en faveur de la participation de la jeunesse africaine dans toutes les sphères de la société, comme le prévoit l'article 11 de la Charte africaine de la jeunesse.

La plus grande ressource de l'Afrique est la jeunesse de sa population. La participation des jeunes est un puissant moyen d'accélérer la mise en œuvre de notre projet. La résolution 2457 (2019) réaffirme que les jeunes apportent une contribution importante et constructive au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité et jouent un rôle non négligeable dans la prévention et le règlement des conflits. Dans le même ordre d'idées, l'objectif 16 de développement durable met l'accent sur le fait que la prise de décisions doit être caractérisée par l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux. Veiller à l'inclusion des jeunes au sein du processus aidera à maintenir une diversité de points de vue, qui peuvent permettre de mieux comprendre le rôle différent des jeunes en tant que bâtisseurs de la paix et d'améliorer considérablement l'efficacité des processus de paix.

En tant qu'élément essentiel de la durabilité, de l'ouverture et de la réussite des efforts de maintien et de consolidation de la paix, ainsi que dans les situations d'après conflit, les jeunes sont encouragés à participer à la planification du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, laquelle devrait prendre en compte leurs besoins, en particulier de ceux touchés par les conflits armés, notamment le problème du chômage des jeunes, en investissant dans le développement des compétences et des capacités des jeunes pour satisfaire leurs demandes en matière de travail grâce à des propositions éducatives pertinentes conçues pour promouvoir une culture de paix.

Il importe de créer des incitations et des opportunités locales pour s'assurer que nos jeunes les plus forts, les plus qualifiés et les plus intelligents, qui sont ceux qui prennent normalement la voie du non-retour, restent dans leur pays et contribuent à la société sur place au lieu de se mettre en valeur dans des sociétés déjà avancées. Au lieu d'évoluer dans ces sociétés, il vaut mieux qu'ils le fassent dans leur pays, là où on a le plus besoin d'eux. Pour soutenir la concurrence sur un marché mondial de plus en plus concurrentiel, faire taire les armes c'est aussi créer toute une structure qui permette à nos jeunes de s'épanouir dans leur vie professionnelle et de mener

une vie aussi digne et précieuse que celle de tout autre jeune dans le monde.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que faire taire les armes implique une élimination complète, efficace, contrôlée, vérifiable et transparente des armes par le biais d'instruments juridiques internationaux et régionaux. Cet objectif revêt une importance vitale pour l'Afrique, qui doit bénéficier de l'appui de la communauté internationale dans ce processus.

Je voudrais réaffirmer que faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 ne doit pas être un simple souhait ou un désir, mais cela doit devenir une réalité parce que nos vies en dépendent. C'est pourquoi la République de Guinée équatoriale appelle la communauté internationale, et en particulier les Africains eux-mêmes, à unir leurs efforts pour aider l'Afrique à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en tant que voies de développement économique durable. Un aspect important de ces programmes consiste à aborder avec détermination les problèmes qui concernent les jeunes et les femmes. Si ces questions ne sont pas résolues, nous courrons un risque de conflits interminables.

**M. Ugarelli** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord saluer l'accession de l'Afrique du Sud à la présidence du Conseil et vous souhaiter, Monsieur le Président, plein succès dans la conduite des importants travaux inscrits au programme pour le mois d'octobre. De même, nous saluons une fois de plus la manière dont la Fédération de Russie a conduit les travaux du Conseil au cours du mois dernier.

Le Pérou se félicite de la convocation de cette importante séance consacrée à l'examen de la question des jeunes en tant qu'agents de paix et de développement en Afrique, en particulier dans le contexte de l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 » approuvée par le Conseil. Nous saluons les précieuses présentations et les témoignages personnels courageux des éminents orateurs invités.

Premièrement, nous soulignons l'objectif noble et ambitieux fixé par l'Union africaine en 2013 en vue de parvenir à un continent exempt de conflits, ce qui s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir une paix durable. Son succès est étroitement lié à la participation active des jeunes générations. Cela a été reconnu dans les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), qui reconnaissent la contribution importante que les jeunes

sont en mesure d'apporter en tant qu'agents de la paix dans toutes ses phases - de la prévention des conflits au maintien et à la consolidation de la paix -, comme il est également souligné dans *Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité* (voir S/2018/86), une étude publiée en 2018.

Cet énorme potentiel est également applicable dans le domaine des objectifs de développement durable. La bonne mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 contribuera également à s'attaquer aux causes profondes, telles que la pauvreté, le manque d'emploi et d'accès à l'eau potable, et les catastrophes naturelles, entre autres, dont les effets peuvent, dans de nombreux cas, conduire les jeunes à adopter des réponses radicales.

Ces objectifs nous engagent, entre autres actions, à créer des emplois décents pour les jeunes, à garantir l'égalité des chances, à promouvoir des sociétés pacifiques et à promouvoir les droits de l'homme, tout en préservant la diversité et en luttant contre la discrimination. Le monde compte 1,2 milliard de jeunes, dont la moitié vit dans des régions en proie à la violence et aux conflits. En Afrique, les jeunes représentent actuellement un pourcentage important de la population. Le *Rapport mondial sur la jeunesse : les jeunes et le Programme de développement durable à l'horizon 2030* indique que, pour certains jeunes, les conflits armés représentent la principale source d'emploi et rappelle que, dans de nombreux cas, le statut social et l'ascension sociale sont étroitement liés à la possession d'une arme.

Voilà pourquoi nous saluons donc les efforts déployés par l'Union africaine pour mettre en place le programme Jeunesse pour la paix, dans le cadre de l'Architecture africaine de gouvernance, qui vise à établir des lignes directrices pour la participation des jeunes de 15 à 35 ans aux niveaux local, national et continental, ainsi qu'à éliminer les obstacles qui entravent l'exercice de leur leadership. Cette approche vise à redéfinir la perception traditionnelle erronée des jeunes comme auteurs de violence ou seulement comme victimes de violence, en l'orientant plutôt vers leur condition de promoteurs de la paix. Ils sont une ressource précieuse qu'il convient d'exploiter pour instaurer et consolider une paix durable sur le continent.

À cette fin, nous tenons à souligner qu'il importe de revoir les politiques régionales qui permettent de mettre en évidence la visibilité et les droits des jeunes et de promouvoir leur contribution active à l'objectif faire taire les armes. En particulier, nous pensons que

la participation des femmes devrait être encouragée de manière plus intensive dans ce contexte.

Il est également important de réfléchir au sujet des jeunes qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité en raison de leur statut de réfugié ou de personne déplacée, et qui vivent généralement en dessous du seuil de pauvreté et sont exposés à des situations de xénophobie, de discrimination et d'exploitation. À cet égard, la meilleure façon de régler cette situation consiste à trouver une solution durable au conflit armé qui a donné naissance à cette réalité, pour leur permettre ainsi de retourner dans leurs foyers respectifs.

D'un autre point de vue, ayant une expérience directe des conséquences du conflit, ils sont bien placés pour contribuer aux efforts de résolution des conflits et devraient donc être sollicités à cette fin. Un autre élément que nous souhaitons souligner, c'est la nécessité d'établir des synergies entre les initiatives décrites par l'Union africaine et celles développées au niveau mondial. Nous pensons que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine devraient se renforcer mutuellement dans le but ultime de s'attaquer aux causes profondes des conflits tout en établissant des institutions inclusives et responsables.

Nous concluons en soulignant qu'il importe que le Conseil continue d'assurer un suivi étroit de cette question, qui est essentielle à la prévention et au règlement des conflits, à la justice, à la réconciliation et à l'instauration d'une paix durable. Nous attendons donc avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général, prévu pour mai 2020.

**M. Singer Weisinger** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous félicitons la Mission sud-africaine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Vous pouvez compter sur notre appui, Monsieur le Président.

Nous nous félicitons des progrès accomplis en vue de mettre fin aux conflits armés sur le continent, notamment les accords de paix conclus en République centrafricaine et au Soudan du Sud, ainsi que les processus démocratiques menés en République démocratique du Congo et à Madagascar. Nous saluons également les efforts déployés par l'Union africaine pour coopérer avec l'ONU et la communauté internationale en vue de la réalisation de ces objectifs. Toutefois, en dépit de ces progrès notables, il reste encore beaucoup à faire pour que le continent soit débarrassé des conflits armés.

Le continent africain a la population la plus jeune du monde. Mobilisée adéquatement, elle pourrait constituer un dividende démographique essentiel pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région. La réalité est que la majorité des jeunes en Afrique rejettent la violence et cherchent des moyens de contribuer à la paix et au développement dans leur pays. Comme indiqué dans le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, si nous voulons réaliser une transition viable de la guerre à la paix et prévenir la reprise des conflits en Afrique, il est essentiel que les jeunes se reconnaissent dans les décisions prises et les résultats obtenus. Il est essentiel qu'ils participent véritablement aux processus de prévention et de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, ainsi qu'aux processus politiques et qu'ils occupent des postes de responsabilité. Par conséquent, il convient de fournir aux jeunes, aux organisations de jeunes, aux jeunes participant aux activités de consolidation de la paix et aux jeunes défenseurs des droits de la personne un appui adéquat, tant financier que politique, et protéger leur vie et leurs droits fondamentaux.

La République dominicaine a travaillé en étroite collaboration avec la Guinée équatoriale, en tant que facilitateur de la résolution 2457 (2019), pour faire en sorte les contributions importantes et positives des jeunes à la prévention et au règlement des conflits en Afrique soient reconnues dans ce texte. Nous espérons donc que, conformément aux résolutions 2457 (2019), 2250 (2015) et 2419 (2018) sur les jeunes et la paix et la sécurité, les jeunes de la région participeront activement à la mise en œuvre de tous les objectifs énoncés dans le Plan directeur, ainsi qu'aux travaux de la Conférence sur le thème « Faire taire les armes en Afrique », qui se tiendra le mois prochain.

Les institutions régionales et internationales doivent appuyer les efforts collectifs pour faire en sorte que les processus en faveur de la paix soient inclusifs. À cet égard, nous proposons de créer un réseau de jeunes Africains pour la prévention des conflits et la médiation, en vue de renforcer leur rôle dans les efforts déployés dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et de l'Architecture africaine de gouvernance. Nous voudrions saisir cette occasion pour exhorter les États membres de l'Union africaine à honorer pleinement leurs engagements juridiques nationaux et internationaux, notamment le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illégal des armes légères sous tous ses aspects en Afrique

et l'Instrument international de traçage. Nous constatons que l'efficacité des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration dépend, entre autres choses, de la capacité des institutions nationales de créer un environnement inclusif.

Nous espérons que dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et dans le cadre du renouvellement des mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques, il sera fait référence à la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018). Nous espérons également qu'un plus grand nombre de jeunes pourront participer aux réunions du Conseil pour présenter leurs points de vue et leurs visions. Depuis qu'elle siège au Conseil de sécurité, la République dominicaine a mis un point d'honneur à inviter des jeunes à prendre la parole dans les réunions et débats.

Enfin, je voudrais attirer l'attention sur d'autres recommandations issues des consultations régionales avec les jeunes en Afrique, organisées en amont de la publication du document intitulé *Les absents de la paix : étude indépendante sur la jeunesse, la paix et la sécurité* (voir S/2018/86). Premièrement, il faut accroître la transparence et la responsabilité des gouvernements. Ensuite, il faut établir des partenariats stratégiques entre les gouvernements, les organisations de jeunes, les jeunes et les communautés, en vue de consolider la paix. Troisièmement, il faut renforcer la confiance entre les forces de sécurité et les jeunes. Enfin, il faut mettre en place des mécanismes garantissant la participation des jeunes à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des politiques et initiatives sociales, économiques, environnementales et politiques, et continuer d'œuvrer à la consolidation de la paix en Afrique.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à nos collègues et amis sud-africains à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, et leur souhaiter plein succès dans leurs travaux.

Nous appuyons le thème choisi pour le débat d'aujourd'hui. Lorsqu'on parle de la nécessité d'assurer la paix et la sécurité en Afrique, il est quasiment impossible de ne pas aborder les questions liées à la participation de la jeunesse africaine à ces processus. Aujourd'hui, nous avons entendu des exposés intéressants et parfois émouvants de la part de représentants de la jeunesse africaine. Ce n'est pas sans raison qu'on qualifie l'Afrique de continent jeune. Les Africains âgés de 15 à 24 ans représentent plus de 30 % de la population totale de l'Afrique. Selon les estimations

de l'ONU, le nombre de jeunes Africains fera plus que doubler d'ici à 2055. Nous notons avec satisfaction que les États africains accordent une attention particulière à leur collaboration avec les jeunes. L'importance de cette catégorie de la population et la nécessité de garantir sa participation constructive aux processus de gouvernance, de maintien de la paix et de développement sur le continent sont reconnues dans le programme fondamental de développement social et économique de l'Union africaine, à savoir l'Agenda 2063.

Nous saluons les efforts déployés par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour renforcer la participation des jeunes au maintien de la paix et de la sécurité. Le Bureau de l'Envoyé spécial pour la jeunesse, qui a présenté un exposé aujourd'hui, a été créé sous l'égide de la Commission de l'Union africaine. Le programme Afrique, Jeunes pour la paix, qui a, entre autres missions, de mettre en œuvre la Charte africaine de la jeunesse adoptée en 2006 a également été lancé. Les jeunes jouent un rôle important dans les efforts visant à mettre en œuvre l'initiative qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui, visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Cela est également mentionné dans la résolution 2457 (2019) adoptée par le Conseil de sécurité à l'appui de cette initiative. L'importance de faire participer les jeunes aux travaux de l'Union africaine est également soulignée dans la feuille de route de l'Architecture africaine de paix et de sécurité pour la période 2016-2020.

Cependant, force est de constater qu'il existe de nombreux obstacles à la participation des jeunes aux processus de paix en Afrique. Le plus important, à notre avis, est le problème de la radicalisation des jeunes. L'absence d'une vue globale du monde ainsi que le manque d'expérience de vie, et bien souvent, d'une éducation de base chez les jeunes Africains les rendent particulièrement vulnérables aux idéologies radicales. Dans les pays où les conditions socio-économiques sont défavorables, les groupes extrémistes en profitent pour inciter les jeunes à prendre part à des activités illégales. Pour attirer les jeunes, les terroristes utilisent de plus en plus les technologies de l'information et des communications, ce qui exige de nous tous de redoubler d'efforts dans le domaine de la sécurité internationale de l'information.

Il faut accorder une attention particulière au phénomène de l'utilisation des jeunes radicalisés pour atteindre des objectifs politiques nationaux. Je parle notamment des situations où ces jeunes sont impliqués dans les efforts visant à renverser des autorités légitimes

au nom de la démocratie et des droits de l'homme. Nous sommes convaincus que la communauté internationale doit accorder davantage d'attention à ces problèmes. Il importe de promouvoir une culture de paix et de tolérance chez les jeunes. C'est le seul moyen de les empêcher de participer à des actes de violence, de terrorisme, de xénophobie, de discrimination raciale et sexiste, de trafic d'armes et de drogue. Il faut donc prendre des mesures pour assurer l'intégration sociale des jeunes victimes de conflits armés en leur donnant accès à l'éducation et au développement des compétences. Nous devons élargir les initiatives de mentorat, encourager les organisations de jeunesse pacifiques et promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux entre les jeunes. Une grande partie de ce travail est déjà réalisé par l'intermédiaire de l'Union africaine et des organisations régionales, mais il convient d'intensifier ces efforts.

La Russie est prête à partager son expérience en matière de collaboration avec les jeunes et de lutte contre la propagation des idéologies extrémistes parmi les jeunes, notamment l'expérience acquise par l'entremise des organisations régionales comme l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Notre gouvernement offre chaque année des bourses d'études et des subventions aux États africains pour aider les jeunes à faire des études dans les établissements d'enseignement supérieur russes. Nous sommes prêts à étudier de nouvelles possibilités et des moyens prometteurs de coopération dans ce domaine. Nous comptons poursuivre notre débat de fond sur ces questions dans le cadre du prochain sommet Russie-Afrique, qui se tiendra à Sotchi du 22 au 24 octobre.

**M. Syihab** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'octobre. Je tiens également à remercier et à féliciter la délégation de la Fédération de Russie pour le professionnalisme dont elle fait preuve en septembre durant sa présidence, qui a été couronnée de succès. Je remercie en outre les intervenants de leurs exposés détaillés.

Cette année, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2457 (2019), dans laquelle il s'est félicité de l'initiative de l'Union africaine visant à faire taire les armes d'ici à 2020. Il s'agit d'un effort de la plus haute importance, car la paix et la sécurité sont des facteurs essentiels à la réalisation des objectifs de développement

durable. Les jeunes sont au cœur de cette initiative, qui vise à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Pourtant, ces générations sont confrontées à de nombreux défis. Aujourd'hui, plus de 600 millions de jeunes dans le monde vivent dans des zones fragiles et en proie à des conflits, dont beaucoup en Afrique. Ils sont également confrontés à l'absence de services de base dans des domaines comme la santé et l'éducation, ainsi qu'à l'absence de perspectives économiques.

Dans ce contexte, je voudrais mettre en exergue trois points concernant la mobilisation des jeunes pour faire taire les armes. Nous devons d'abord remédier à leurs vulnérabilités. Nous devons créer un environnement leur permettant d'avoir accès à des perspectives d'avenir et de participer à la vie de la société, et ce faisant, les dissuader de commettre des actes de violence. Cela peut se faire notamment en luttant contre la pauvreté, en investissant dans des programmes d'enseignement et de formation inclusifs, en leur garantissant des emplois rémunérés et en promouvant une culture de la paix. Dans le cadre de ces efforts, il faut donner la priorité à ceux qui en ont le plus besoin, notamment les anciens membres des groupes armés et les jeunes réfugiés.

Deuxièmement, nous devons intégrer la participation des jeunes dans cette initiative. Plusieurs domaines peuvent bénéficier de la participation des jeunes. Leur participation peut renforcer la légitimité, la vitalité et la durabilité des processus de paix. Il importe également de les associer aux efforts visant à prévenir la propagation du terrorisme et la participation à la criminalité organisée. En outre, étant donné que les groupes armés sont souvent constitués en majorité de jeunes, les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion doivent tenir compte de leurs besoins. Nous devons également garantir une véritable participation des jeunes aux initiatives de justice transitionnelle afin de promouvoir la réconciliation et la cohésion sociale. Nous pourrions tirer profit de leur connaissance de la technologie pour les sensibiliser à ces initiatives et promouvoir des mesures concrètes à l'appui de cette cause.

Troisièmement, nous devons garantir la cohérence des efforts déployés aux niveaux national, régional et international. Dans la résolution 2457 (2019), le Conseil reconnaît que des partenariats sont nécessaires pour accélérer les progrès vers la réalisation de cet objectif visant à faire taire les armes d'ici 2020. Il importe que les gouvernements, les acteurs régionaux et l'ensemble du système des Nations Unies travaillent en

harmonie, dans des domaines d'action clairement définis. Par exemple, au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), nous avons concentré nos efforts sur le développement des compétences numériques et l'institutionnalisation de la participation des jeunes au discours politique dans la région en lançant le Programme des jeunes volontaires et les dialogues avec les jeunes. Notre objectif est de promouvoir au sein de l'ASEAN une jeunesse qui est prête pour l'avenir, dans l'intérêt du développement socio-économique, de la paix et de la sécurité de l'ASEAN.

Enfin, la mobilisation des jeunes pour faire taire les armes exige un changement de mentalité. Nous devons considérer les jeunes non seulement comme des victimes ou des auteurs d'actes de violence, mais aussi comme d'importants agents de changement qui peuvent apporter une contribution positive au maintien et à la promotion d'une paix et d'une stabilité durables. En retour, l'autonomisation des jeunes contribuera à l'édification des sociétés justes et pacifiques envisagées dans l'objectif 16 de développement durable, et à la réalisation des objectifs de développement durable dans leur ensemble.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud.

Je tiens à remercier les intervenants des informations et des recommandations éclairantes qu'ils ont présentées au Conseil pour examen. Il est toujours utile et important pour le Conseil d'entendre des exposés de jeunes passionnés et engagés en faveur de l'avenir de leurs pays, sociétés et quartiers.

C'est un honneur pour l'Afrique du Sud de présider le Conseil de sécurité sous le thème « Perpétuer l'héritage : œuvrer pour un monde juste et pacifique », qui incarne l'héritage de Nelson Mandela. Les principes qu'il a défendus et pour lesquels il a combattu gardent toute leur importance face aux situations de conflit actuelles et contribuent à l'objectif de faire taire les armes sur le continent africain d'ici à 2020. Les conflits ont des incidences négatives sur les jeunes à bien des égards. Les conflits violent leurs droits fondamentaux - le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Les jeunes ont plus de risques d'être tués, blessés, déplacés, enlevés ou violés en temps de conflit. Ils sont parfois contraints de participer à des activités qui exacerbent leur vulnérabilité, comme l'exploitation sexuelle, les combats en tant qu'enfants soldats, l'extrémisme violent, la contrebande

d'armes et le commerce illicite des ressources minérales, pour n'en citer que quelques-unes.

Nos observations vont porter sur les principaux points suivants. Premièrement, les jeunes ont un rôle important à jouer en tant qu'agents de paix. Le continent africain connaît la croissance démographique la plus rapide dans le monde, et il est essentiel de veiller à ce que le continent tire profit du dividende démographique résultant de la forte augmentation de sa population de jeunes. L'Afrique du Sud estime que nous devons tous redoubler d'efforts aux niveaux national, régional et mondial pour exploiter le potentiel des jeunes. Comme le Conseil de sécurité l'a déjà reconnu dans ses résolutions 2250 (2015) et 2457 (2019), il incombe aux États Membres de créer un environnement propice à la participation pleine et effective des jeunes au développement de leurs pays respectifs et aux processus de paix.

À ce stade, je tiens à souligner que les questions liées à l'inclusion revêtent une importance fondamentale. Étant donné que nous jouons un rôle important dans les processus de paix, nous ne pouvons pas continuer à parler de paix sans la pleine participation des jeunes et des femmes. Les jeunes devraient être représentés dans les négociations politiques, les processus de paix, la justice transitionnelle et les efforts de reconstruction parce qu'ils ont des connaissances et des idées et qu'ils peuvent tirer parti des échanges intergénérationnels dans toutes les dimensions de la paix. Le fait de les inclure dans les processus de consolidation de la paix en tant que parties prenantes et décideurs leur permet jeunes de s'approprier les politiques qui les concernent tout autant que chacun de nous. Il faut donc faire preuve de volonté politique et de leadership afin de permettre aux jeunes de s'engager de manière véritable dans la prévention des conflits et le rétablissement et la consolidation de la paix.

Mon deuxième point porte sur la mise en œuvre par l'Union africaine du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. La Charte africaine de la jeunesse sert de cadre stratégique pour l'autonomisation et le développement des jeunes aux niveaux continental, régional et national dans le traitement des questions qui touchent les jeunes. La Commission de l'Union africaine est en train de nommer des ambassadeurs africains pour la paix, un pour chacune des cinq régions du continent. Ces ambassadeurs promouvront la mise en pratique des cinq priorités du cadre continental sur les jeunes et la paix et la sécurité. Un partenariat Union africaine-ONU plus fort pour la paix, la sécurité et le développement

demeure essentiel pour faire taire les armes sur le continent africain. L'Afrique du Sud juge encourageante la volonté de l'ONU et de l'Union africaine de prendre systématiquement en compte la participation des jeunes dans tous les aspects liés à la paix et à la sécurité, les plaçant ainsi au cœur des initiatives visant à prévenir ou à faire cesser les activités qui conduisent à la guerre.

Mon troisième point concerne les recommandations sur la façon dont nous devrions faire avancer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Il importe d'offrir aux jeunes des possibilités de formation afin qu'ils puissent prendre une part active à la consolidation de la paix. Avec leur fougueuse énergie et leurs capacités, ainsi que leur aptitude à s'adapter aux nouvelles tendances technologiques telles que la quatrième révolution industrielle, les jeunes devraient être considérés comme des partenaires à part égale dans la médiation, la prévention et le règlement des conflits. Comme nous l'avons entendu plus tôt de la bouche des intervenants, les jeunes sont des médiateurs, des agents de mobilisation, des travailleurs humanitaires et des artisans de la paix. Mobiliser concrètement les jeunes artisans africains de la paix ne peut être la responsabilité d'une seule organisation. Les gouvernements africains, les organisations non gouvernementales et les entreprises ont tous un rôle à jouer. Pour réussir à prévenir et régler durablement les conflits, le Conseil de sécurité, les organisations régionales et sous-régionales et les autres acteurs concernés doivent mettre en place des mécanismes pour associer les jeunes à la promotion d'une culture de paix, de tolérance et de dialogue interculturel et interreligieux et forger, le cas échéant, une compréhension commune du respect de la dignité humaine, du pluralisme et de la diversité.

Pour terminer, je voudrais souligner l'importance de faire évoluer de façon pragmatique la conception du rôle des jeunes en temps de conflit, pour en faire non plus des victimes ou des acteurs de la violence mais des agents du changement et de la consolidation de la paix. Les jeunes doivent être considérés comme le précieux capital humain qu'ils sont, car cela aidera le continent à parvenir collectivement à la paix durable et à faire taire les armes. À l'heure où de nombreux accords de paix sont mis en œuvre sur le continent africain, en République centrafricaine, au Soudan du Sud, au Soudan et ailleurs, les jeunes doivent avoir la possibilité de participer.

Comme l'a dit M<sup>me</sup> Aya Chebbi, il faut mobiliser les jeunes pour qu'ils repensent leur environnement sans violence ni déplacement, loin des ravages et sans

être forcés de fuir leur foyer et poussés par le désespoir vers des pays lointains. Et comme tous les intervenants l'ont dit, il faut mobiliser les jeunes pour qu'ils utilisent leur énergie débordante, leur talent, leur créativité et leurs médias sociaux pour composer des chansons et écrire des poèmes et des livres sur la diversité, la non-discrimination et la tolérance religieuse et ethnique afin de donner naissance à un avenir d'espoir, de paix et de prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à l'Observatrice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

**M<sup>me</sup> Byaje** : Qu'il me soit permis à l'entame de mon propos, Monsieur le Président, de féliciter votre pays, la République sud-africaine, un pays frère, pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Qu'il me soit permis aussi de vanter vos mérites dans le choix des thèmes arrêtés pour ce mois, qui interpellent particulièrement notre sous-région. Je remercie en outre tous les membres du Conseil et les autres intervenants pour leurs contributions constructives dans ce débat.

Si de nos jours, le monde fait face à de multiples crises humanitaires dues aux catastrophes naturelles et environnementales diverses, il y a lieu d'affirmer que celles que connaît l'Afrique centrale résultent non pas seulement de celles-là, mais bien plus des conflits armés résultant d'une prolifération sans commune mesure d'armes dans toute la région. Voilà pourquoi le thème de ce débat, qui s'inscrit dans le contexte de faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2020, arrive à point nommé car il figure parmi les plus hautes priorités des chefs d'État et de gouvernement de la sous-région. Cet engagement de mettre fin à tout conflit d'ici l'an 2020 est non seulement souligné dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine mais surtout, de manière prioritaire, dans son premier plan décennal de mise en œuvre. Qu'il plaise donc au Conseil que j'apporte la modeste contribution de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à ce débat sous le maillage de la paix et la sécurité en Afrique, en soulignant plus particulièrement la mobilisation des jeunes dans le cas spécifique de faire taire les armes à l'horizon 2020.

Malgré les efforts déployés dans la prévention des conflits, l'Afrique centrale assiste, hélas, à l'éclosion de plusieurs groupes armés qui commettent des crimes sans nom, si bien que l'espace de la CEEAC continue à être

le théâtre de conflits déstabilisateurs, aux causes profondes multiples paralysant le développement socioéconomique et dont le dénominateur commun se présente sous plusieurs formes : la marginalisation, l'exclusion pour raison ethnique, confessionnelle, socioéconomique ou régionale, etc.

Lorsqu'en 2013, l'Union africaine a adopté son initiative phare « Faire taire les armes », les chefs d'État de l'Afrique centrale avaient depuis 2010 adopté la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa. À titre indicatif, cette convention, entrée en vigueur le 8 mars 2017, vise à aider les États à lutter efficacement contre le flux dévastateur et déstabilisateur d'armes illicites, et renferme des dispositions relatives au traçage et au marquage, au transfert, à la détention, à la tenue de registres et à la gestion des stocks d'armes légères.

C'est donc à travers ce cadre de référence que je voudrais articuler mon propos pour y insérer la mobilisation des jeunes dans la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa, avec l'appui de nos partenaires stratégiques, notamment l'ONU et l'Union africaine, dans la lutte contre la prolifération des armes. En effet, le cadre conjoint dans lequel ces deux institutions travaillent avec les communautés régionales, dont la CEEAC, aux fins de la consolidation de la paix et de la sécurité, en privilégiant un travail en synergie dans le cadre de l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 », mérite d'être encouragé à bien des égards.

Dans ce contexte, il s'est tenu du 11 au 12 mars de cette année, la douzième réunion annuelle consultative Organisation des Nations Unies/Union africaine sur la prévention et la gestion des conflits, avec un accent particulier sur l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 ». Je ne puis non plus passer sous silence dans le cadre de l'Union africaine, la rencontre de haut niveau du 11 au 12 octobre 2018 avec les communautés économiques régionales sur le thème « Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, actions pour un traitement accéléré », qui a mis un accent particulier sur la marche progressive vers la paix au travers des transitions démocratiques dans certains pays.

Dans ce contexte, le Secrétariat général de la CEEAC a établi une collaboration très étroite avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique dans la mise en œuvre du projet

« Soutien aux États africains dans la vision -Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 : renforcement des capacités en Afrique centrale ».

Cependant, réaliser une paix durable passe tout d'abord par le démantèlement des causes profondes de ces conflits qui gangrènent la sous-région affectant au premier chef la vie des membres de la communauté, surtout les enfants et les jeunes pris dans l'engrenage du cercle vicieux de la violence perpétrée par des groupes armés. Pire encore, ces agents déstabilisateurs, mus par le contrôle des ressources naturelles, commettent des crimes sans nom, sèment la terreur dans leur sillage, pillent et dépouillent d'innocents citoyens de leurs biens, de leurs droits et de leur dignité. Les jeunes en paient spécialement un lourd tribut, suite à l'augmentation du taux de chômage et de décrochage scolaire qui les pousse à servir de terreau fertile de recrutement pour les instigateurs du terrorisme.

Les pistes de solutions privilégiées par la CEEAC pour faire la promotion de la paix dans la perspective régionale incluent, entre autres, la prévention des conflits et la gestion des crises en s'attaquant à la prolifération des armes légères et de petit calibre dans le cadre de la Convention de Kinshasa.

En guise de réponse au thème d'aujourd'hui, les groupes de jeunes devraient jouer un rôle prépondérant dans la construction de la paix en contribuant davantage à la réalisation des activités prévues dans le cadre de la Convention de Kinshasa et dans le renforcement de la prévention et des systèmes d'alerte et de réponse rapides.

Je m'en voudrais de terminer sans évoquer d'autres pistes de solutions pour ce potentiel important qu'est la jeunesse dans la transformation structurelle de l'Afrique et de la sous-région en particulier, celles visant à contrecarrer les risques encourus en cas de marginalisation de cette jeunesse désœuvrée et pas suffisamment outillée pour affronter le marché du travail.

Ce défi interpelle la CEEAC au premier chef, surtout face au rajeunissement croissant de la population et au nombre croissant de jeunes qui inondent le marché du travail. Pour y faire face, il est opportun de continuer à développer les capacités et compétences des jeunes en leur donnant accès à une éducation de qualité et à une formation professionnelle pour les préparer aux nouvelles exigences du secteur de l'emploi; à investir dans les secteurs productifs à fort potentiel de croissance susceptibles de générer des emplois décents, comme dans l'industrie ou l'agriculture; à mettre en place en

tant que communauté économique régionale l'ensemble des instruments adoptés par l'Union africaine en faveur des jeunes comme moyen efficace et durable de transformation économique; à solliciter un accompagnement financier pour appuyer nos efforts de mise en œuvre de projets en faveur de l'autonomisation et de la création d'emplois pour les jeunes; à aider la CEEAC dans ses objectifs d'instituer un cadre régional de suivi de la mise en œuvre des plans régionaux en s'assurant que les jeunes prennent part en tant que partenaires clefs, entre autres, dans la prise de décisions sur toutes les questions les concernant; à aider la CEEAC dans ses efforts de créer un cadre de dialogue continu entre jeunes de la sous-région en ce qui a trait à l'intégration régionale en vue d'échanger les expériences de bonnes pratiques et les leçons apprises en matière de création d'emplois par le biais de l'entrepreneuriat; à accompagner les États de la sous-région dans le développement de statistiques fiables pour s'assurer que tous les jeunes sont comptés; à solliciter un accompagnement dans l'organisation d'ateliers de formation et de programmes d'échange des jeunes champions-leaders en matière de paix et de sécurité et à les renvoyer dans leurs pays pour former d'autres jeunes; à impliquer le secteur privé et la société civile dans la formation et le recrutement des jeunes et aller plus loin en mettant les jeunes à l'avant-plan en tant qu'acteurs du secteur privé capables de créer des emplois stables dans le cadre de la modernisation de l'agriculture; à améliorer le cadre foncier en donnant accès à la terre aux jeunes et en modernisant l'agriculture pour rendre le travail agricole moins pénible et plus attrayant; à fournir un financement, des microcrédits, aux jeunes et à les accompagner dans leurs démarches préliminaires pour en faire des agents positifs; et, enfin, à continuer de s'attaquer d'urgence et de manière prioritaire aux fléaux qui attirent les jeunes, tels que le terrorisme et la narco-économie, ainsi que la vente d'armes illicites pour instaurer un climat de sécurité et de stabilité favorables aux investissements et au développement.

La CEEAC va continuer d'impliquer tous les autres acteurs, la société civile, les groupes de femmes et de jeunes et les autres communautés régionales pour bâtir une coopération sécuritaire interrégionale.

Enfin, La construction et le rétablissement d'une paix durable bénéficieraient aussi de la solidarité et l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux aux initiatives de renforcement des capacités en matière de résolution des conflits et de médiation.

Certes, des défis majeurs subsistent mais force est de reconnaître qu'avec l'appui continu d'un leadership fort et une volonté politique soutenue de la part des chefs d'État de la sous-région et l'appropriation de la communauté de tous les défis ainsi qu'un partage et un meilleur échange d'informations et de meilleures pratiques en matière de sécurité, la CEEAC est confiante que l'Afrique centrale sera à même d'endiguer ses défis sécuritaires et de garantir une paix pérenne favorisant les efforts de développement durable dans la sous-région. Dans cette perspective, la CEEAC continuera d'encourager des rencontres d'échanges de ses membres au plus

haut niveau pour assurer un suivi régulier et évaluer les résultats de l'état d'avancement des projets conjoints et dossiers importants relatifs à la paix et à la sécurité.

Enfin, la CEEAC compte sur l'appui de tous ses partenaires dans la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa en vue d'éradiquer le trafic des armes dans la sous-région, de se consacrer pleinement aux efforts de développement et de donner un avenir décent et prometteur à nos jeunes.

*La séance est levée à 12 h 55.*